

**À CONTRE-COURANT : LA COLLABORATION ENTRE LES PREMIÈRES NATIONS  
ET LES GOUVERNEMENTS LOCAUX EN CONTEXTE DE GESTION LOCALE DES  
BASSINS VERSANTS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

par Audrey Roy

sous la direction de Janique Dubois

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de  
maîtrise en science politique

École d'études politiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Audrey Roy, Ottawa, Canada, 2020

## Table des matières

Résumé.....	v
Remerciements .....	vi
Glossaire.....	vii
<b>Chapitre 1 : Introduction</b> .....	1
<b>Contexte de la gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique : transformation du régime</b> .....	3
<i>Régime de gestion des ressources naturelles en Colombie-Britannique : le Water Act de 1909</i> .....	3
<i>Transformation du régime de la gestion de l'eau : montée des acteurs locaux</i> .....	5
<i>Stratégie provinciale sur l'eau : Living Water Smart</i> .....	7
<b>Premières nations et gouvernements locaux : pratiques de cogestion</b> .....	9
<b>Conclusion et problématique</b> .....	13
<i>Questions de recherche spécifiques</i> .....	15
<b>Organisation de la thèse</b> .....	17
<b>Chapitre 2 : Assemblage théorique</b> .....	18
<b>Approche de la gouvernance collaborative des bassins versants</b> .....	19
<b>Gouvernance multiniveau</b> .....	21
<b>Gouvernance autochtone : Autodétermination et Savoir traditionnel</b> .....	22
<i>Autodétermination</i> .....	23
<i>Savoir traditionnel</i> .....	24
<b>Conclusion et hypothèses de recherche</b> .....	27
<b>Chapitre 3 : Méthodologie</b> .....	28
<b>Identification des collaborations</b> .....	28
<b>Typologie des types de mécanismes collaboratifs</b> .....	31
<i>Limites</i> .....	35
<b>Analyse de contenu qualitative</b> .....	37
<i>Limites</i> .....	38
<b>Chapitre 4 : Portrait des mécanismes collaboratifs dans la cogestion locale des bassins versants en Colombie-Britannique</b> .....	39
<b>Nature institutionnelle et portée des collaborations</b> .....	44
<b>Conclusion</b> .....	50
<b>Chapitre 5 : Analyse qualitative du rôle des Premières nations</b> .....	54

<b>Autodétermination des Premières nations</b> .....	55
<i>Autonomie des Premières nations sur le territoire</i> .....	56
<i>Pluralité et interdépendance des acteurs</i> .....	58
<i>Relations de gouvernement à gouvernement</i> .....	60
<b>Valorisation du savoir autochtone</b> .....	65
<i>Approche intégrée de la gestion de l'eau par les bassins versants</i> .....	66
<i>Importance socioculturelle de l'eau et inclusion du savoir traditionnel autochtone</i> .....	67
<b>Conclusion : le rôle des Premières nations dans les espaces de collaboration interlocale</b>	71
<b>Chapitre 6 : Conclusion</b> .....	77
<b>Bibliographie</b> .....	82
<b>Annexe</b> .....	91
<b>Annexe 1 – corpus de documents par collaboration</b> .....	91

### **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Typologie des mécanismes collaboratifs.....	34
Tableau 2 : Types de mécanismes collaboratifs.....	34
Tableau 3 : Liste du corpus de collaborations interlocales.....	41

### **Listes des graphiques**

Graphique 1 : Distribution des collaborations selon le type de mécanisme collaboratif.....	42
Graphique 2 : Distribution des collaborations selon le niveau de formalité du mécanisme.....	43

## Résumé

Cette thèse effectue une analyse des pratiques collaboratives locales entre les gouvernements locaux et les Premières nations dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. Par l'entremise d'une analyse typologique des différents mécanismes collaboratifs utilisés par les acteurs pour établir des relations, cette recherche dresse un portrait détaillé des pratiques de cogestion locale des bassins versants. Notre analyse rend compte de l'existence de nouvelles dynamiques entre les gouvernements locaux et les Premières nations qui se développent en parallèle des relations officielles entre les Premières nations et la province dans la gestion de l'eau et met en lumière les transformations des rapports entre les peuples autochtones et l'État canadien au niveau local.

## Mots clés

Collaboration interlocale, gouvernance de l'eau, gestion de l'eau, relation intergouvernementale, relation entre les Premières nations et les gouvernements locaux, mécanismes collaboratifs, typologie des mécanismes collaboratifs, bassin versant, approche par les bassins versants, watershed governance, watershed management.

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma superviseuse, la professeure Janique Dubois, pour son support et ses précieux conseils qui ont grandement contribué à la réalisation de cette thèse.

Merci à tous mes collègues de l'université pour leur support et leurs nombreux conseils. Un merci particulier à Alex et Miriam sans qui je n'aurais pas pu réussir. Puis, merci à ma famille qui m'accompagne dans tous les projets que j'entreprends.

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Fond de Recherche Société et Culture du Québec.



Conseil de recherches  
en sciences humaines  
du Canada

Social Sciences and  
Humanities Research  
Council of Canada

Canada

**Fonds de recherche  
Société et culture**

Québec



## Glossaire

*Peuples autochtones.* Ce terme est utilisé pour désigner les peuples qui habitaient le territoire avant l'arrivée des colons européens. Le terme *nations autochtones* est utilisé dans le texte comme synonyme de *peuples autochtones*.

*Premières nations.* La majorité des autochtones en Colombie-Britannique s'identifient comme des Premières nations (Government of B.C. 2018). C'est pourquoi nous utilisons ce terme au cours de la recherche pour parler des peuples autochtones dans la province. Ce terme correspond précisément aux entités de gouvernance autochtones affirmant leur autodétermination, telle que les nations, les bandes, les communautés, etc. (Ladner 2001, 251; Papillon 2008, 53). Les termes *gouvernements autochtone*, *communautés autochtones* et *peuples autochtones* sont utilisés de manière interchangeable pour référer aux entités de gouvernance des Premières nations.

*Gouvernements locaux.* Un gouvernement local fait référence à la fois aux municipalités et aux districts régionaux de la Colombie-Britannique. Dans le texte, les municipalités et les districts sont parfois référés en tant qu'acteurs locaux, pour faire la différence avec les acteurs provinciaux.

*Collaboration interlocale:* Ce terme est utilisé dans le but de discuter des relations de collaborations entre des acteurs locaux uniquement, par exemple entre un gouvernement local et une Première nation. Ce terme est emprunté de la littérature sur les relations de coopération entre les municipalités « Inter-Municipal Cooperation » (Feiock 2013; Spicer 2015).

*Bassin versant.* Un bassin versant est défini comme étant « all or part of the drainage area that is upslope of the lowest point from which water is diverted for human consumption by a licensed waterworks » (Government of B.C. 2018). La province identifie 466 bassins versants, dont 9 principaux : Mackenzie, Fraser, Columbia, Pacific Ocean Seaboard, Nass, Skeena, Stikine, Taku et Yukon (BC Tomorrow Society 2018; Government of B.C. 2018). La gestion des bassins versants

touche plusieurs aspects du système écologique et tient compte des dynamiques sociopolitiques et culturelles associées aux frontières des bassins (Leib-Milburn 2016, 16).

## Chapitre 1 : Introduction

Le système colonial canadien exclut les nations autochtones de la gouvernance du territoire et de ses ressources, telle que l'eau (Bakker, Simms, Joe et Harris 2018, 193). L'affirmation unilatérale de la souveraineté de l'État canadien enfreint la participation des gouvernements autochtones des processus de prise de décision concernant leurs territoires ancestraux (Borrows 1997). Depuis les années 80 et 90, les nations autochtones sont plus présentes dans la gestion du territoire et de ses ressources. Bien que plusieurs barrières persistent à une réelle décolonisation des relations (Ladner et Tait 2017), il est possible d'observer un mouvement déjà bien établi de pratiques de cogestion des ressources naturelles entre les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les peuples autochtones (Nadasdy 2003). La cogestion est présentée comme un moyen de redéfinir les relations entre les peuples autochtones et l'État canadien afin de permettre aux nations autochtones d'exercer un plus grand contrôle sur leurs territoires ancestraux (Bakker, Simms, Joe et Harris 2018, 193-203; Nadasdy 2003, 1). Toutefois, plusieurs soulignent le maintien des rapports de pouvoirs inégaux entre les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux (Barry 2012, 216; Simms 2014; Von der Porten et de Loë 2013). King (2013, 85) soutient notamment que la cogestion ne permet pas d'impliquer significativement les Premières nations dans la gouvernance des ressources naturelles, encourageant plutôt la dépossession des nations autochtones de leur autodétermination sur leurs territoires.

Dans un contexte national où les rapports de pouvoir et de domination persistent entre les peuples autochtones et l'État canadien, il est pertinent de s'attarder aux dynamiques relationnelles locales qui s'établissent au-delà des pratiques de gouvernance du gouvernement fédéral et des provinces (Alcantara et Nelles 2016). Cette thèse vise à mieux comprendre la (non)transformation du contrôle qu'exercent les peuples autochtones dans la gestion de leurs territoires en explorant les relations de collaboration qui se développent entre les gouvernements locaux et les peuples autochtones dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique.

Le cas de la Colombie-Britannique fournit un terrain propice pour explorer la transformation du rôle des peuples autochtones dans la gestion de leurs territoires puisque la province adopte, en 2008, une stratégie provinciale sur l'eau, *Living Water Smart* (Nelitz, Douglas, et Murray 2009). Celle-ci laisse une plus grande place à l'émergence de collaborations entre les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones à travers des pratiques de gestion locale des bassins versants (Phare, Simms, Brandes et Miltenberger 2017, 6). Plus précisément, cette stratégie propose la gestion des ressources d'eau selon les frontières écologiques des bassins hydrographiques, favorisant ainsi une gestion locale de l'eau et des pratiques collaboratives (Koehler et Koontz 2008; Lubell, Schneider, Scholz, Mete 2002 ; Lubell 2004).

Dans le but de mieux comprendre quel type de pratiques collaboratives se développent au niveau local et leur effet sur l'autonomie des Premières nations, cette recherche s'attarde à la question générale suivante : comment la cogestion entre les gouvernements locaux et les Premières nations dans le contexte de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique prend-elle forme? Afin de situer cette question, ce chapitre décrit le contexte

de la gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique et introduit les pratiques de cogestion entre les gouvernements locaux et les peuples autochtones.

### **Contexte de la gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique : transformation du régime**

Depuis 2008, le régime de gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique connaît d'importantes transformations qui ont eu un impact sur le rôle des acteurs locaux dans la gestion de l'eau. Cette section a donc comme but de situer la discussion de la collaboration entre les peuples autochtones et les gouvernements locaux dans le contexte plus large de l'évolution du régime de la gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique.

#### *Régime de gestion des ressources naturelles en Colombie-Britannique : le Water Act de 1909*

Selon Nowland et Bakker (2010, 7), la gouvernance de l'eau est définie par les processus politiques, organisationnels et administratifs à travers lesquels les communautés expriment leurs intérêts, et à travers lesquels les décisions sont prises et mises en œuvres par les décideurs qui sont tenus responsables du développement et la gestion des ressources en eau et à la prestation des services d'eau. Au Canada, la gouvernance de l'eau est un enjeu particulièrement complexe, car les responsabilités sont divisées entre le fédéral, le provincial, le municipal et les peuples autochtones (Melnychuk 2017, 409). Le gouvernement fédéral s'insère dans la gestion de l'eau au travers de la réglementation de la pêche et de la navigation. Ce sont toutefois les provinces et les territoires qui ont

l'autorité législative sur l'eau par l'entremise de la gestion de leur territoire (Curran 2015, 3). De leur côté, les municipalités et les peuples autochtones sont aux premières loges des problèmes de conservation et de qualité de l'eau (Fraser Basin Council 2019). Ensemble, ces acteurs font de plus en plus face à des problèmes de conservation et de qualité de l'eau, faisant de la gouvernance de l'eau un enjeu d'une importance capitale (McGregor 2012, 2).

Historiquement, la province de la Colombie-Britannique privilégie une approche centralisée de la gouvernance de l'eau basée sur la croissance économique et l'extraction intensive des ressources (Frame, Gunton, et Day 2004, 62 ; Gunton, Day, et Williams 2003 ; Melnychuk 2017). Cette approche évidente sous le *Water Act*, mis en place en 1909, est orientée vers le développement industriel et l'agriculture sans tenir compte de la conservation et la protection de l'eau (Brandes et Curran 2009, 2). En effet, la gouvernance de l'eau à cette époque s'attarde uniquement à autoriser une utilisation de l'eau et ne se préoccupe pas des conditions dans lesquelles évoluent les bassins versants (Curran 2019, 4). Plus spécifiquement, le *Water Act* est basé sur un système de priorité « first in time first in right » qui dissocie l'eau de son environnement et de son contexte social, ce qui mène au gaspillage de l'eau en imposant des exigences d'utilisation (Simms 2014, 22). Une telle vision adoptée dans une province initialement peu peuplée qui ne ressentait pas les défis environnementaux qui l'affligent aujourd'hui a favorisé les problèmes actuels de la gestion de l'eau (Brandes et Curran 2009, 1).

Joe, Baker et Harris (2017, 3) décrivent le *Water Act* comme une politique colonisatrice qui se base sur un rejet des droits autochtones sur les ressources d'eau. Les droits sur l'eau des peuples autochtones n'ont jamais été explicitement établis ou contestés au Canada. Par

ailleurs, une des particularités de la Colombie-Britannique est que la majorité des nations autochtones n'ont pas signé de traités historiques avec le gouvernement et donc la majorité du territoire de la province est non cédé (Harris et Simms 2016, 1). Ce sont toutefois les lourdes inégalités du système colonial qui limitent l'accès des communautés autochtones à leurs territoires traditionnels et donc à l'eau (Simms et al. 2016; Von der Porten et de Loë 2013). Effectivement, le *Water Act* s'inscrit dans une gestion du territoire par la province qui ne tient aucunement compte de la représentation des intérêts des peuples autochtones sur le territoire (Borrows 1997, 420). Alors que la province considère les Premières nations uniquement comme une responsabilité fédérale, le gouvernement fédéral leur reconnaît que des pouvoirs limités. Borrows décrit cette situation comme une « legal geography of space » qui marginalise les peuples autochtones des processus décisionnels liés à l'environnement (1997, 420).

#### *Transformation du régime de la gestion de l'eau : montée des acteurs locaux*

Vers la fin des années 80, il est possible d'observer en Colombie-Britannique des problèmes de plus en plus importants liés à la gestion et à la conservation de l'eau. La province voit sa population augmentée autour des principaux cours d'eau de manière importante, affectant les besoins en eau des diverses communautés (Brandes et Curran 2017, 46). Il y a également des pressions environnementales grandissantes dues aux changements climatiques affectant plusieurs régions qui font face à des périodes de sécheresse, ainsi qu'à d'importantes inondations (Brandes et Curran 2017, 46). Ces pressions forcent le constat qu'une gestion centralisée aux mains de la province n'est pas adéquate pour répondre aux enjeux complexes inhérents à l'eau dans la province.

À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, de nombreuses initiatives locales voient le jour sur le territoire près des bassins les plus importants pour répondre à ces enjeux (Brandes et Curran 2009, 1). C'est précisément à travers du développement de plans de gestion et de stratégies locales sur le territoire que les gouvernements locaux et les acteurs de la société civile tentent de combler les manquements dans la gouvernance de l'eau (Curran 2015; Cave, Ko, Layton-Cartier et McKay 2016; Overduin, Simms, Brandes, Morris, Archer et Eaves 2019, 5).

Ces transformations dans la gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique s'inscrivent plus largement dans des changements au niveau national. Selon Papillon (2008), cette période donne lieu à une nouvelle conception de la gouvernance qui favorise la décentralisation ainsi que la montée du rôle des communautés dans les processus de prise de décisions. Il est question d'une reconfiguration spatiale de la gouvernance s'éloignant d'un État central vers une gouvernance incluant une multitude d'acteurs dans le processus politique (Brenner 2008). Dans le même ordre d'idée, Curran (2015, 2) démontre que l'autorité déjà fragmentaire du gouvernement fédéral sur la gestion de l'eau diminue davantage, notamment par une réduction du financement et des régulations liées à la protection des habitats des poissons. Cela représente un changement important dans le rôle du gouvernement fédéral dans la gouvernance de l'eau. En effet, le retrait du fédéral met le poids de la gouvernance de l'eau presque qu'entièrement sur la province, ce qui affecte la manière dont les différents acteurs s'organisent dans le contexte de la gestion de l'eau.

Cette époque est également un moment charnière dans la reconnaissance des droits autochtones. Les tribunaux ont notamment contribué à la reconnaissance du rôle des communautés autochtones dans le processus de prise de décisions lié à l'utilisation du territoire (Gunton, Day, et Williams 2003; Leib-Milburn 2016; Joe et al. 2017). Plus

précisément, l'obligation des gouvernements de consulter les Premières nations sur les décisions qui concernent leurs droits met de l'avant la nécessité de collaborer avec les gouvernements autochtones (Overduin et al. 2019, 4). En 2005, la Colombie-Britannique entre officiellement dans une « Nouvelle relation » avec les Premières nations dans le but d'améliorer les relations de gouvernement à gouvernement, notamment par l'entremise de nouvelles structures de prise de décision sur la gouvernance du territoire et des ressources (Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation 2005).

#### *Stratégie provinciale sur l'eau : Living Water Smart*

Ce n'est qu'en 2008 qu'on observe une réelle volonté de la province de modifier le régime de gouvernance de l'eau par l'adoption d'une stratégie provinciale sur l'eau, le *Living Water Smart*. Cette stratégie rejette la vision de l'eau comme une simple commodité et envisage plutôt l'eau dans son contexte environnemental et social dans le but de favoriser la protection de la ressource (Cave et al. 2016). Elle marque le début d'une ouverture institutionnelle de la part de la province pour une gestion plus locale de l'eau et des écosystèmes en mettant l'accent sur la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants (Cave et al. 2016, 2).

Ce processus de modification de la gouvernance de l'eau se concrétise en 2014 avec l'adoption d'une nouvelle loi sur l'eau, le *Water Sustainability Act (WSA)*. Cette politique a comme but de moderniser la gouvernance de l'eau et de remplacer le *Water Act* (Brandes et Curran 2017, 62). Le WSA poursuit dans la même lignée que la stratégie de 2008 en établissant des dispositions qui permettent aux communautés de gérer l'eau à l'échelle des bassins versants (Cave et al. 2016, 2). Un bassin versant est défini comme étant « all or part

of the drainage area that is upslope of the lowest point from which water is diverted for human consumption by a licensed waterworks » (Government of B.C. 2018). La gestion des bassins versants touche plusieurs aspects du système écologique et tient compte des dynamiques sociopolitiques et culturelles associées aux frontières des bassins (Leib-Milburn 2016, 16). Un tel changement du cadre de gestion est conforme à la perte de popularité des pratiques de centralisation de l'autorité devant la montée des approches de bas en haut qui favorisent des pratiques de gestion collaborative au niveau régional (Simms et al. 2016).

La province s'inscrit donc à partir de 2008 dans une gouvernance de l'eau axée sur la collaboration et la délégation des pouvoirs. Il est toutefois important de noter que la province maintient son autorité sur les ressources d'eau, refusant de reconnaître par le fait même les droits des peuples autochtones sur leurs territoires ancestraux (Joe et al. 2017, 16). Malgré tout, ces pratiques de collaboration dans la gestion locale de l'eau représentent une ouverture intéressante pour les Premières nations dans leur participation à la gestion de l'eau (Curran 2015 ; Joe et al. 2017 ; Von der Porten et de Loë 2013). L'accent sur la gouvernance par les bassins versants vise à permettre aux Premières nations de s'insérer davantage dans la gestion de l'eau, notamment par le biais de pratiques de cogestion avec divers gouvernements. L'abandon du *Water Act*, qui niait les droits des peuples autochtones en matière de gestion des ressources, s'inscrit dans le processus de réconciliation entre la province et les communautés autochtones (Joe, Bakker, et Harris 2017, 3).

## **Premières nations et gouvernements locaux : pratiques de cogestion**

La transformation du régime de gouvernance de l'eau en Colombie-Britannique participe aux réflexions plus larges sur la cogestion des ressources naturelles ainsi que sur les relations entre les gouvernements locaux et autochtones au Canada. Dans le contexte canadien, la collaboration dans la gestion des ressources naturelles décrit principalement une augmentation de la participation des peuples autochtones dans la gestion des ressources naturelles en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Les pratiques collaboratives représentent alors un moyen de favoriser l'intégration des connaissances et des principes autochtones dans la gestion des ressources (Berkes 2009; Feit 2005; Goetze 2005). En effet, Von der Porten et de Loë soutiennent que la transformation de la gouvernance de l'eau vers des approches collaboratives « has profound implications for how and if Indigenous peoples choose to play a role in state or non Indigenous water governance processes » (2013, 1).

Plusieurs études remettent toutefois en question les bienfaits des pratiques de collaboration dans la gestion des ressources naturelles pour les gouvernements autochtones (Barnhill 2009 ; Black et McBean 2017 ; King 2013 ; Nadasdy 2003 ; Simms 2014). Ils affirment que les pratiques collaboratives entraînent une constante relégation des acteurs autochtones au statut d'intervenant et ne reconnaissent pas les perspectives autochtones ou l'autodétermination des nations autochtones. Selon de Loë et Brisbois (2016, 209), la province conserve un large pouvoir sur la gouvernance des ressources, laissant peu de place à une transformation des relations avec les peuples autochtones. Ces perspectives des pratiques de collaboration mettent en lumière les inégalités de pouvoir qui persistent entre

les gouvernements étatiques et les gouvernements autochtones dans la gestion des ressources naturelles.

Ces critiques se concentrent davantage sur les pratiques de cogouvernance et non de cogestion. Bien que la cogestion et la cogouvernance soient souvent utilisées de manière interchangeable, ce sont deux concepts distincts qui sont souvent redéfinis par les chercheurs (Clark et Joe-Strack 2017, 71). La cogestion correspond davantage aux arrangements institutionnels situés au niveau régional ou local destiné à partager l'autorité dans le processus de prise de décision lié à des ressources spécifiques (Armitage et al. 2010 ; Berkes et al. 1991 ; Natcher et al. 2005). Pour sa part, la cogouvernance représente une véritable réévaluation du processus de partage de l'autorité vis-à-vis des ressources avec la province (Simms 2016, 12). La cogouvernance exclut donc les pratiques relatives aux activités opérationnelles qui se déroulent localement en parallèle de la gouvernance des ressources souvent dominée par l'autorité provinciale ou fédérale.

À cet égard, l'attention des chercheurs est davantage portée sur les changements institutionnels affectant le processus de partage de l'autorité, et non aux pratiques relatives à la collaboration au niveau régional ou local. L'accent est davantage mis sur les tensions relatives au partage des responsabilités dans la relation entre les gouvernements provinciaux et les acteurs locaux (Berkes 2009 ; Simms et al. 2016). Peu d'études s'attardent systématiquement aux pratiques collaboratives entre les gouvernementaux locaux et les communautés autochtones, et encore moins dans le contexte de la gestion de l'eau en Colombie-Britannique (Simms et al. 2016, 10). En effet, ce n'est que récemment qu'on accorde plus de pouvoir aux gouvernements locaux, qui sont pourtant des acteurs clés dans la gestion du territoire et de ses ressources (Nowlan et Bakker 2010, 13). Il est

donc pertinent de se pencher sur les relations de collaboration qui émergent au niveau régional ou local en marge des structures formelles dans lesquelles la province conserve son autorité.

L'accent sur le local est d'autant plus important étant donné que l'accent est souvent mis sur les interactions des nations autochtones avec le gouvernement fédéral et, dans certains cas, avec les provinces. Des études récentes ont contribué à rehausser le profil des collaborations entre les gouvernements locaux et les peuples autochtones (Alcantara et Kalman 2018; Alcantara et Nelles 2016; Nelles et Alcantara 2011; Walker 2008). Dans leur recensement des ententes conclues entre des gouvernements locaux et des gouvernements autochtones à travers le Canada, Nelles et Alcantara constatent la présence d'ententes juridiques qui se concentrent sur la distribution d'un service précis ainsi que la montée marquée des relations interlocales axées sur la mise en place d'une collaboration basées sur des principes de respect mutuel. Leurs recherches démontrent que la nature et l'intensité des relations intergouvernementales locales varient grandement, mais ils ne s'attardent pas aux mécanismes sous lesquels se déploient ces relations.

Quelques chercheurs reconnaissent la diversité des pratiques collaboratives en place dans le contexte spécifique de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique (Cave et al. 2016; Melnychuk 2017; Simms 2014; Von der Porten, de Loë, et Plummer 2015; Von der Porten et de Loë 2013). Morris et Brandes (2013) notent l'existence d'initiatives citoyennes locales, mais principalement des initiatives coordonnées par la province. En effet, Barry (2012, 216) souligne que la collaboration dans la province prend souvent la forme de tables de discussion formelles et multipartites organisées par la province. Cependant, peu d'études se penchent sur les pratiques collaboratives interlocales qui

contournent le rôle de la province dans la gestion de l'eau, et aux arrangements collaboratifs sous lesquels ces relations s'établissent. La plupart s'intéressent à l'inclusion de divers acteurs et reconnaissent le rôle grandissant des gouvernements locaux et des gouvernements autochtones dans un contexte où la province maintient un «strong Provincial oversight, support, and enforcement» (Morris et Brandes 2013, 1). L'accent de ses travaux est davantage sur le partage de l'autorité et du processus de prise de décision entre les acteurs autochtones et la province.

En revanche, la littérature sur les relations entre les municipalités s'intéresse grandement à la manière dont les relations de collaborations locales sont mises en œuvre ainsi qu'aux différentes formes sous lesquelles elles s'établissent (Feiock 2013 ; Hulst et Montfort 2007 ; Kwon et Feiock 2010 ; Lubell et al. 2002 ; Spicer 2017; 2014 ; Shrestha et Feiock 2011). Hulst et Monford (2007, 15-6) mettent notamment de l'avant le fait que les relations entre les municipalités peuvent s'organiser de différentes façons – un phénomène qu'ils décrivent comme les formes d'institutionnalisation des relations.

Quelques travaux s'attardent spécifiquement à l'identification des formes d'organisations des relations entre les acteurs locaux et mettent de l'avant le concept de types de mécanismes collaboratifs (Blair et Janousek 2013; Feiock 2013; Spicer 2015). Blair et Janousek (2013) décrivent les mécanismes collaboratifs comme étant la méthode par laquelle les gouvernements décident de collaborer. Issu de la littérature sur la collaboration intermunicipale, ce concept explore spécifiquement l'organisation des relations intergouvernementales entre les gouvernements locaux. Il est parfois évoqué par différents termes, dont outils de coordination (Alexander 1995; T. A. Scott et Thomas 2017) et formes institutionnelles (Nelles et Alcantara 2011, 331), qui font référence aux structures

collaboratives mises en place lorsque deux entités locales ou plus décident de collaborer (Blair et Janousek 2013, 268). En d'autres mots, c'est un mécanisme de liaison administratif déployé par les gouvernements pour réaliser des objectifs de collaboration identifiés (Blair et Janousek 2013, 269).

Plusieurs types de mécanismes collaboratifs existent, notamment en fonction du caractère formel ou informel du mécanisme, de la spécificité de l'objet traité par celui-ci (Blair et Janousek 2013, 271) ou du degré d'intensité des arrangements en place (Nelles et Alcantara 2011, 325; Spicer 2015, 9). Le concept de mécanismes collaboratifs est toutefois uniquement appliqué aux relations intermunicipales et n'est pas utilisé dans le cas des partenariats qui émergent entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux. Cela représente une limite importante de cette littérature à la lumière de ce phénomène de plus en plus prépondérant.

### **Conclusion et problématique**

Il y a une importance accrue des pratiques de cogestion entre les nations autochtones et les gouvernements étatiques dans la gestion des ressources naturelles au Canada. Cette tendance est particulièrement présente en Colombie-Britannique dans la gestion de l'eau. La littérature sur la gestion collaborative en Colombie-Britannique dresse le portrait d'une collaboration largement multiniveau qui implique plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (Barry 2012, 216; Von der Porten et de Loë 2013). Bien qu'elle tienne compte du rôle accru des gouvernements locaux et des communautés autochtones dans la gestion de l'eau et des collaborations qui émergent entre ces acteurs, l'attention est davantage portée au partage du processus de décision entre la province et les acteurs

autochtones. Un partage de l'autorité fait l'objet de plusieurs critiques quant à l'engagement des communautés autochtones dans les pratiques collaboratives (King 2013; Simms 2014). En effet, plusieurs chercheurs concluent que ces pratiques maintiennent des rapports de pouvoirs inégaux où les communautés autochtones sont uniquement considérées comme des intervenants exclus du processus de prise de décision (Barry 2012, 216; B. R. Simms 2014; Von der Porten et de Loë 2013). Mais qu'en est-il de la cogestion entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux? De telles pratiques collaboratives locales sont encore peu étudiées.

La littérature émergente qui s'attarde à ces collaborations ne se préoccupe pas des formes que prennent les relations entre gouvernements locaux et autochtones dans la gestion des bassins versants. Quelques auteurs notent l'existence de différentes formes d'institutionnalisation de la collaboration (Alcantara et Nelles 2016; Nelles et Alcantara 2011; Von der Porten et de Loë 2013), mais il n'y a pas d'analyse systématique des types de mécanismes de collaboration et des différences qu'ils comportent. Bien qu'il existe une littérature soutenue sur les relations intermunicipales ainsi que sur les mécanismes collaboratifs intergouvernementaux locaux (Blair et Janousek 2013; Feiock 2013; Spicer 2015), aucune de ces typologies ne s'attarde spécifiquement aux relations entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux. Cette thèse vise à combler cette lacune afin de dresser un portrait plus complet des pratiques de collaboration entre les acteurs autochtones et locaux dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique.

### *Questions de recherche spécifiques*

Dans un premier temps, cette thèse s'intéresse aux formes sous lesquelles se développent les relations intergouvernementales entre les gouvernements locaux et autochtones dans le contexte de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. *Quels sont les types de mécanismes collaboratifs à travers lesquels s'établissent les relations de collaboration entre les Premières nations et les gouvernements locaux impliqués dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique ?* Cette question contribue à la recherche sur les formes que prennent les relations intergouvernementales au niveau local, tout en s'attardant précisément aux pratiques collaboratives entre les gouvernements autochtones et locaux. Elle permet d'approfondir notre compréhension des dynamiques entre autochtones et non autochtones au niveau local, notamment dans la gestion des bassins versants. De plus, elle permet de s'intéresser aux différents types de mécanismes collaboratifs dans le contexte précis des relations entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux au Canada.

Dans un deuxième temps, cette thèse s'attarde à la manière dont sont impliqués les acteurs autochtones dans ces différentes formes et structures de collaboration. *Quel rôle les Premières nations occupent-elles dans les relations de collaboration avec les gouvernements locaux dans le contexte de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique ?* Cette question vise à approfondir la réflexion sur les relations de collaboration qui émergent entre les gouvernements locaux et autochtones en s'intéressant spécifiquement à la manière dont les peuples autochtones interviennent dans ces collaborations et donc au rôle qu'ils occupent dans celles-ci. Cette question s'attarde aux structures de prises de décision qui émergent de ces interactions, de manière à s'interroger

sur l'engagement des communautés autochtones dans le processus de gestion collaborative. Elle permet aussi de s'intéresser à cet ensemble de relations locales encore peu explorées pour analyser les transformations dans la relation entre les peuples autochtones et les gouvernements étatiques au Canada (Nelles et Alcantara 2011, 318).

De ce fait, ces deux questions de recherche s'inscrivent dans un objectif de recherche qui est avant tout exploratoire. Les contributions principales de ce travail sont d'abord de dresser un portrait de la manière dont les gouvernements locaux et autochtones s'insèrent dans la gestion de l'eau en Colombie-Britannique, un phénomène encore peu étudié. Ce travail de recherche fait donc une contribution principalement empirique à la littérature sur les relations entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux en approfondissant notre compréhension de la manière dont les pratiques collaboratives locales prennent forme ainsi que la manière dont les Premières nations sont engagées dans ces espaces collaboratifs. Un tel objectif permet de fournir une réflexion sur l'évolution des rapports entre les peuples autochtones et les gouvernements étatiques au niveau local en tenant compte de la nature politique des relations qui s'établissent dans un espace souvent considéré comme non-politique.

De plus, ce projet de recherche utilise pour la première fois le concept de mécanisme collaboratif dans le contexte particulier des pratiques collaboratives locales entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. Cela nous permet ainsi de contribuer de manière substantielle à la littérature sur les mécanismes collaboratifs et à la littérature sur les relations entre Premières nations et gouvernements locaux au Canada.

## **Organisation de la thèse**

Cette thèse comprend six chapitres. Dans le chapitre 2, nous situons la recherche dans la littérature théorique sur la gouvernance. Plus précisément, nous présentons un assemblage théorique de la gouvernance en nous inscrivant dans la littérature portant sur la gouvernance collaborative par les bassins versants, la gouvernance multiniveau et la gouvernance autochtone. Nous énonçons nos hypothèses de recherche qui découlent des deux questions de recherches énoncées dans le premier chapitre.

Le troisième chapitre développe l'approche méthodologique adoptée dans ce travail pour répondre aux deux questions de recherche. Nous présentons d'abord notre méthode d'identification des collaborations interlocales entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Ensuite, nous présentons la typologie des mécanismes collaboratifs qui nous permet de faire un portrait de la cogestion interlocale en Colombie-Britannique dans la gestion des bassins versants. Puis, nous présentons l'analyse de contenu utilisée pour répondre à la seconde question de recherche.

Dans le quatrième chapitre, nous dressons un portrait de la collaboration entre les gouvernements locaux et les Premières nations en contexte de gestion des bassins versants en Colombie-Britannique à l'aide de notre analyse typologique des cas de collaborations locales.

Dans le cinquième chapitre, nous analysons les collaborations qui composent notre corpus à la lumière de la littérature théorique sur la gouvernance autochtone. À l'aide de l'analyse de contenu, nous discutons du rôle des Premières nations dans les espaces collaboratives

locales liées à la gestion des bassins versants guidée par les concepts d'autodétermination et de savoir traditionnel autochtone.

Le dernier chapitre consiste en un bref retour sur le projet de recherche et l'analyse réalisée dans les chapitres précédents. Nous rappelons les contributions du projet et discutons des limites qui sont apparues lors de sa réalisation. Puis, nous suggérons quelques avenues de recherche liées à la collaboration entre les gouvernements locaux et les Premières nations en contexte de gestion des bassins versants au Canada.

## **Chapitre 2 : Assemblage théorique**

Le cadre théorique privilégié dans ce travail consiste en un assemblage théorique de trois approches liées à la gouvernance. Le projet s'ancre donc d'abord dans la gouvernance collaborative par les bassins versants qui remet en question les frontières juridiques et politiques traditionnelles dans la gestion de l'eau. Ensuite, la gouvernance multiniveau permet de s'intéresser à la place des acteurs locaux dans les processus de prise de décision et les pratiques collaboratives qui émergent d'une décentralisation de la gouvernance. Puis, la gouvernance autochtone conceptualise l'engagement des communautés autochtones dans les pratiques collaboratives à travers l'autodétermination des peuples autochtones et le savoir traditionnel. Puisque la question des relations entre les communautés autochtones et les gouvernements locaux dans la gestion locale des ressources naturelles est encore peu étudiée, il est nécessaire de créer un assemblage théorique apte à explorer les différentes dimensions de notre question de recherche.

Définie comme un « means for achieving direction, control, and coordination of individuals and organizations with varying degrees of autonomy to advance joint directives », la gouvernance met l'accent sur le processus et les acteurs qui participent aux prises de décisions (Imperial 2005, 282). Le concept de gouvernance se distingue du concept de gouvernement en remettant en question l'accent qui est traditionnellement mis sur les institutions et en particulier sur l'État comme unique source d'autorité centrée uniquement sur les acteurs institutionnels, pour s'attarder aux processus de prise de décisions qui intègrent une diversité d'acteurs (Cornell, Jorgensen, et Goodswimmer 2004, 5; Papillon 2008, 62). La gouvernance permet donc de se questionner sur les frontières conceptuelles entre l'État et les acteurs locaux (Pierre et Peters 2000).

La notion de gouvernance collaborative présente un type de gouvernance où le processus de prise de décision est partagé entre plusieurs acteurs, contrairement aux formes traditionnelles de participation publique caractérisée par une simple consultation des acteurs sans partage de l'autorité (Koontz et Johnson 2004, 185). C'est dans cet ancrage conceptuel que s'inscrivent la gouvernance des bassins versants, la gouvernance multiniveau et la gouvernance autochtone.

### **Approche de la gouvernance collaborative des bassins versants**

La recherche s'ancre tout d'abord dans l'approche de la gouvernance collaborative par les bassins versants. La gouvernance collaborative par les bassins versants s'oppose de prime à bord à la vision coloniale et matérialiste de l'eau comme unique ressource matérielle dénuée de tout contexte écologique ou social. Elle propose plutôt une gestion de l'eau qui

met de l'avant les frontières naturelles des bassins versants, ce qui conceptualise l'eau dans un milieu géographique et un écosystème (Imperial 2005, 283). « As a fugitive resource that flows between jurisdictions, it defies tidy division between federal, provincial, and Aboriginal jurisdictional responsibilities » (Curran 2015, 3). Comme le soutiennent Hunder, Brandes, Moore et Brandes (2014, 1), la notion de bassin versant intègre les aspects écologiques, communautaires et spirituels liés à l'eau et au bassin versant.

L'approche par les bassins versants présente une vision holistique qui repositionne l'eau dans son contexte et ses dynamiques sociales et donc permet de penser l'eau comme fondamentalement politique (Linton et Budds 2014, 175). La gouvernance collaborative par les bassins versants s'inscrit dans les approches socioécologiques de la gestion de l'eau qui (re)politisent le processus de prise de décision et remet en question le mode de fonctionnement centralisé dans les mains des gouvernements. Une telle vision de la gouvernance affirme l'interdépendance des acteurs au-delà des frontières politiques et hydrologiques attestant ainsi de la nature multiniveau de la gouvernance de l'eau (Curran 2019, 2).

Une vision plus localisée de l'eau dans son environnement permet de penser différemment le rôle des acteurs. La gestion par bassins versants implique la prise de pouvoir par les acteurs locaux et la délégation des pouvoirs vers les organisations qui agissent au niveau des bassins versants (Cohen 2012, 2210). C'est une vision qui favorise une décentralisation du processus de prise de décision vers le local, où la gouvernance est informée par la mise en œuvre qui vise une meilleure régulation et une meilleure réponse aux enjeux locaux (Cohen 2012, 2014). La gouvernance collaborative des bassins versants inclut un nombre important d'acteurs dans le processus de prise de décisions en recadrant le processus en

fonction des caractéristiques écologiques, communautaires et spirituelles liées à l'eau (Brandes et O'Riordan 2014; Cohen 2012; Nowlan et Bakker 2010; Von der Porten et de Loë 2013). Plus spécifiquement, plusieurs mettent de l'avant la manière dont la gestion par les bassins versants favorise la participation des Premières nations dans la gestion des ressources d'eau et leur collaboration avec la province et les gouvernements locaux (Von der Porten et de Loë 2013; Joe, Bakker, et Harris 2017; Curran 2015). Une telle perspective permet ainsi de penser la gouvernance collaborative de manière multiniveau et de tenir compte du rôle des gouvernements locaux et des gouvernements autochtones dans la gouvernance de l'eau.

### **Gouvernance multiniveau**

La gouvernance multiniveau implique la décentralisation de l'autorité qui entraîne une plus grande inclusion des acteurs locaux dans le processus de prise de décision et recoupe également les pratiques collaboratives qui émergent de cette inclusion. Dans un premier temps, la gouvernance multiniveau décrit le phénomène de dispersion de l'autorité des gouvernements centraux vers les acteurs locaux et régionaux (Marks 1993; R. Young 2012). Ce concept s'inscrit dans une reconfiguration des rapports de pouvoir qui s'éloigne d'un modèle centré sur l'État pour tenir compte des nouveaux espaces de prises de décisions qui émergent au niveau local et régional (Papillon 2008, 14). Définie largement, la gouvernance multiniveau est un type de gouvernance collaborative qui se penche sur la multitude d'acteurs de différents niveaux et sur leur rôle dans le processus de prise de décisions (Papillon 2013, 7). Au Canada, le concept a été particulièrement pertinent pour expliquer le rôle grandissant des gouvernements locaux, mais aussi des acteurs autochtones

dans les processus de prise de décision (Alcantara et Morden 2017; Bakvis, Brown, et Baier 2009, 44; Papillon 2008; R. Young 2012). Papillon (2013, 3) soutient notamment que la gouvernance multiniveau permet de mettre en lumière les efforts des peuples autochtones pour affirmer leur rôle dans les décisions affectant leurs territoires traditionnels.

Dans un deuxième temps, la gouvernance multiniveau invite à dépasser les conceptions formelles et juridiques du processus de prise de décision pour s'intéresser à l'émergence de dynamiques relationnelles locales entre les acteurs locaux, autochtones et provinciaux (Papillon 2008). Elle décrit « a particular set of interactions in which decision-making is collaborative, non-hierarchical and perhaps consensual » (Papillon 2013, 7-8). La dispersion de l'autorité rend les acteurs dépendant les uns des autres pour atteindre leurs objectifs en favorisant les interactions et la collaboration (Bache et Flinders 2004). Cela donne lieu à ce que Wilson, Alcantara et Rodon (2013, 44) décrivent comme les relations intergouvernementales horizontales qui émergent en parallèle des rapports traditionnels entre les acteurs. La gouvernance multiniveau s'intéresse donc aux acteurs en marge des formes traditionnelles du fédéralisme, telles que les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones, et permet de mettre en lumière la collaboration qui émergent entre ces acteurs au sein des structures de gouvernance qui se développent en parallèle des institutions de gouvernance traditionnelles (Horak et Young 2012).

### **Gouvernance autochtone : Autodétermination et Savoir traditionnel**

Le dernier concept de l'assemblage théorique présenté dans le cadre de cette recherche est le concept de la gouvernance autochtone qui tient compte de la place qu'occupent les

peuples autochtones dans les structures collaboratives en contexte de la gouvernance collaborative des ressources naturelles (Alfred et Corntassel 2005; Corntassel et Witmer 2008; Von der Porten 2012; Porter 1998). Bien qu'elle ne permette pas de remplacer une compréhension du vécu des peuples autochtones à travers le pays, la littérature sur la gouvernance autochtone fournit des repères pertinents qui permettent de prendre en compte les perspectives des peuples autochtones (Von der Porten et de Loë 2013, 150). Les concepts d'autodétermination et de savoir traditionnel sont primordiaux à la gouvernance autochtone (Barnhill 2009; Von der Porten et de Loë 2013; Wilson 2014).

### *Autodétermination*

La notion d'autodétermination fait référence aux aspects de la gouvernance autochtone reliés à l'autonomie, la souveraineté et l'affirmation du statut de nation autochtone (Von der Porten et de Loë 2013, 149). Il est toutefois nécessaire de reconnaître la grande diversité de peuples autochtones et des différences qui existent au Canada dans leurs cultures, leurs situations économiques, et leurs relations avec les gouvernements étatiques (Alfred et Corntassel 2005, 597). Alfred et Corntassel affirment que « Each Indigenous nation has its own way of articulating and asserting self-determination and freedom » (2005, 614). L'autodétermination affirme les droits autochtones sur leurs territoires ancestraux qui « flow out of indigenous nationhood and that are not bestowed by the Canadian state » (Turner 2006, 7). Les peuples autochtones possèdent des droits inhérents à l'eau, qui découlent de l'occupation de leurs territoires ancestraux et qui impliquent le pouvoir de prendre des décisions fondées sur leurs connaissances traditionnelles (Phare 2009, 46).

Le concept d'autogouvernance s'inscrit dans les revendications des peuples autochtones pour un contrôle de leur territoire, des ressources, et des institutions de gouvernance (Papillon 2008, 32). L'autodétermination est ainsi associée à une reconfiguration de l'autorité de l'État et des relations de pouvoir entre les autochtones et les non-autochtones (Papillon 2008, 36). Elle implique le rejet de l'autorité absolue de la province sur l'eau, et permet plutôt de penser la gouvernance de l'eau de manière pluraliste (Curran 2019, 7). Cette notion s'accorde avec une conception de l'eau comme ressource mouvante qui transcende les frontières juridictionnelles et donc les entités politiques et administratives. Borrows (2000) suggère que l'autodétermination doit être pensée dans un contexte où les autochtones et les sociétés coloniales partagent le territoire et ses ressources, ce qui rend impossible la séparation des deux univers. L'autodétermination doit donc être définie comme relationnelle, de manière à reconnaître l'autonomie des nations, mais en affirmant également l'interdépendance de celles-ci avec la société non autochtone dans un espace de gouvernance collaborative (Borrows 2000; Murphy 2005; I. M. Young 2000). En ce sens, l'autodétermination permet de penser la collaboration entre deux entités autonomes qui ont une autorité et des pouvoirs égaux.

### *Savoir traditionnel*

Le savoir traditionnel autochtone est défini largement comme la connaissance, les valeurs, les croyances et les pratiques qui viennent de l'expérience acquise au cours des générations dans les nations autochtones (McGregor 2012; Nadasdy 1999). McGregor (2012) note que le terme « savoir » est d'abord une notion non autochtone, et que dans les cultures autochtones il est plutôt question de « mode de vie » incluant une relation spirituelle avec

le territoire. Ce savoir traditionnel est généralement associé à la connaissance écologique traditionnelle des relations entre les êtres vivants et leur environnement (Cave 2012, 59). La littérature sur le sujet note également que le savoir traditionnel fait référence à une vision holistique et contextuelle de la connaissance qui représente les façons dont les peuples autochtones s'engagent dans le monde, au travers d'une philosophie du monde, et d'une utilisation des ressources (McGregor 2012; Nadasdy 1999; N. J. Turner, Ignace, et Ignace 2000).

Le savoir traditionnel autochtone est donc fondamentalement ancré dans la culture de chacune des différentes nations autochtones au Canada. De façon générale, les peuples autochtones présentent généralement l'eau de manière cyclique interconnectée à l'environnement et au contexte social (Curran 2019, 3). Pour la plupart des communautés, le savoir traditionnel lié à l'eau n'est pas seulement une question de savoir écologique, mais fait également référence à l'importance socioculturelle et spirituelle de l'eau (Blackstock 2001; McGregor 2012). Comme le soutient Wilson (2014, 1): « Water is fundamental to Indigenous ways of life. Specific Indigenous peoples maintain distinct and multifaceted sociocultural relations to water, yet the legacy of colonialism globally means that communities around the world face similar challenges to protecting these relations. »

Le savoir traditionnel autochtone a longtemps été délégitimé et nié par le système colonial canadien (Borrows 1997, 425). Le savoir traditionnel autochtone demeure néanmoins essentiel pour comprendre les relations hydrosociales (Wilson 2014). En effet, la reconnaissance d'une coexistence dans un univers pluriel marqué par l'interdépendance est centrale à la perspective autochtone sur l'eau. Plusieurs tensions émergent de cette interdépendance surtout dans un contexte où il y a un déni continu de cette coexistence,

de cette interdépendance centrale à l'exclusion des autochtones de la gouvernance du territoire (Larsen et Johnson 2017, 1). Le savoir traditionnel remet en question le statu quo des relations actuelles et impose la nécessité de repenser l'espace comme un espace de coexistence réelle avec les peuples autochtones. Il s'inscrit plus largement dans l'intégration des différentes ontologies de l'eau et des interactions de ces ontologies dans des relations entre acteurs de différents niveaux (Wilson et Inkster 2018).

La place accordée au savoir traditionnel autochtone dans les pratiques de gouvernance collaborative nous informe directement sur les relations entre les acteurs et les relations de pouvoirs entre ces acteurs (Wilson 2014). Toutefois, certains auteurs mettent en garde contre une simple considération superficielle du savoir autochtone et notent le danger d'utiliser le savoir autochtone uniquement pour les bénéfices des instances coloniales (Bark, Garrick et Robinson 2012; Natcher et al. 2005; Nadasdy 2003). L'unique considération du savoir traditionnel autochtone n'est pas suffisante pour parler d'une collaboration entre acteurs égaux. Le respect du savoir autochtone doit s'accompagner d'une transformation dans les dynamiques relationnelles qui tient compte des inégalités de pouvoirs inhérents aux processus de prises de décisions (Tipa et Welch 2006). Le savoir autochtone doit s'accompagner d'une transformation dans les dynamiques relationnelles. C'est pourquoi l'autodétermination et le respect du savoir traditionnel autochtone sont en réalité indissociables.

## **Conclusion et hypothèses de recherche**

Cet assemblage théorique permet de s'attarder au phénomène peu exploré des arrangements collaboratifs qui émergent des relations entre les gouvernements autochtones et locaux et au rôle des peuples autochtones dans ces structures. À la lumière de ce cadre théorique, nous présentons deux hypothèses de recherche.

Dans un premier temps, les attentes empiriques de ce projet sont d'observer un portrait varié de la cogestion interlocale des bassins versants, car il y a une grande diversité dans les bassins versants eux-mêmes et les enjeux qui leur sont liés à travers la province. Nous suggérons toutefois qu'au-delà de ces variations, il est possible d'identifier des pratiques de cogestion qui s'organisent de manière plutôt formelle, mais peu institutionnalisée, car ces relations restent en marge des structures traditionnelles de gestion de l'eau.

Dans un deuxième temps, nos attentes empiriques pour notre deuxième question de recherche sont d'observer un rôle significatif des Premières nations dans les pratiques de cogestion liées aux bassins versants par une affirmation de leur autonomie sur leur territoire traditionnel et dans la gestion de l'eau. Nous suggérons que la gouvernance par les bassins versants amène ainsi une (re)politisation de la gestion de l'eau en réaffirmant la complexité de la nature politique de cette gestion. Cela permet de revoir l'espace politique et de déconstruire les structures fédérales traditionnelles qui ont constamment mis de côté la participation des communautés autochtones dans les sphères de pouvoirs traditionnelles (Borrows 1997, 446).

### **Chapitre 3 : Méthodologie**

Dans le but de répondre aux deux questions de recherche, nous nous engageons dans une analyse descriptive et qualitative rigoureuse des collaborations entre les communautés autochtones et les gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique pour en faire un portrait général. Nous avons tout d'abord recours à une analyse typologique pour classifier les types de mécanismes collaboratifs à travers lesquels les Premières nations et les gouvernements locaux décident de collaborer. Ensuite, nous utilisons l'analyse de contenu qualitative pour discuter de la manière dont les Premières nations sont engagées dans ces relations de collaborations.

#### **Identification des collaborations**

La méthode de sélection des collaborations s'inspire du travail de recensement et de classification des ententes intergouvernementales entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux en Colombie-Britannique réalisée par Nelles et Alcantara (2011). Tout comme eux, l'identification des documents se fait auprès de la base de données en ligne *CivicInfoBC*, un centre d'information sur les gouvernements locaux, les districts régionaux et les gouvernements autochtones de la Colombie-Britannique. Cette base de données contient une variété de documents et d'archives concernant les gouvernements locaux et autochtones de Colombie-Britannique provenant des sites web des différents gouvernements et de l'Union des Municipalités de Colombie-Britannique

(Nelles et Alcantara 2011; CivicInfo BC 2018). Cette diversité de sources au sein même du site de *CivicInfoBC* permet d'affirmer que les documents recueillis reflètent la réalité des pratiques collaboratives dans la province et des différents contextes régionaux. *CivicInfoBC* est l'unique plateforme du genre permettant d'accéder aux multiples documents produits par les gouvernements locaux de la province. De manière à conserver une cohérence méthodologique, nous considérons uniquement les collaborations mentionnées sur cette plateforme.

Ce n'est qu'en 2008 que le gouvernement provincial s'engage officiellement dans une volonté de transformer la gouvernance de l'eau, offrant ainsi une ouverture institutionnelle à la gouvernance par les bassins versants. À la lumière de ce fait, seuls les documents qui traitent des collaborations entre 2008 et 2019 sont considérés. Puisque ce travail porte sur les collaborations interlocales, nous nous intéressons uniquement aux collaborations où les gouvernements locaux sont les acteurs principaux. Un gouvernement local fait référence aux municipalités et aux districts régionaux dans la province de la Colombie-Britannique. Pour sa part, un gouvernement autochtone correspond aux entités de gouvernance autochtones affirmant leur autodétermination, telle que les nations, les bandes ainsi que les conseils tribaux (Papillon 2008, 53; Ladner 2001, 251).

Nous privilégions une définition assez large de la gestion des bassins versants en considérant notamment toutes actions liées à l'eau elle-même, mais également à l'écosystème du bassin versant de manière à s'ancrer dans une approche holistique de l'eau. Concrètement, ces collaborations sont identifiées sur *CivicingfoBC* à l'aide des mots clés : « watershed », « Collaboration », « First Nation ». Des mots clés moins spécifiques tels que : « Water », « Band », « Partnership » sont également utilisés pour identifier les

collaborations portant sur des enjeux reliés à un bassin versant, tel que la reconstruction d'une berge, la gestion de l'eau, ou la gestion des poissons dans une rivière. Une collaboration liée à la gestion des bassins versants correspond ainsi à toute action collaborative qui a comme objet d'intérêt un espace géographique où toute l'eau de surface se déverse dans le même endroit que ce soit une rivière, un lac ou un ruisseau.

Les documents identifiés dans *CivicInfoBC* ont permis la création d'un corpus des collaborations entre les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones lié à la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. À la lumière des travaux de Nelles et Alcantara (2011) sur les ententes signées entre les municipalités et les gouvernements autochtones en Colombie-Britannique, il est réaliste de prévoir la création d'une base de données contenant peu de collaborations, nous permettant de poursuivre une analyse qualitative des documents sélectionnés. En effet, Nelles et Alcantara (2011) recensent un total de 93 ententes dans la province. Il est donc pertinent de tenir compte de l'ensemble des collaborations identifiées dans la recherche documentaire afin d'avoir un portrait plus général des pratiques collaboratives dans l'ensemble des bassins versants de la Colombie-Britannique. Il n'est toutefois pas réaliste d'affirmer pouvoir identifier l'ensemble des pratiques collaboratives locales liées à la gestion des bassins versants dans la province. *CivicInfoBC* est un outil qui nous permet d'adopter une méthode d'identification des collaborations systématiques, mais nous reconnaissons que l'ensemble des collaborations entre des gouvernements locaux et des Premières nations liées à la gestion des bassins versants ne sont pas documentées sur cette plateforme.

## **Typologie des types de mécanismes collaboratifs**

La première question de recherche s'intéresse aux différents types de mécanismes collaboratifs sous lesquels s'organisent les collaborations entre gouvernements autochtones et les gouvernements locaux impliqués dans la gestion des bassins versants. Pour répondre à cette question, nous identifions et classifions les types de mécanismes collaboratifs selon une typologie des mécanismes collaboratifs. Bien que parfois critiquée comme méthode d'analyse, la typologie est un outil particulièrement pertinent pour l'analyse qualitative qui permet de capter la gamme de variation possible dans un champ d'action spécifique (Scott et Carrington 2011). En effet, la typologie crée des idéaux-types qui mettent en lumière leurs similarités et leurs différences (Given 2008).

Plusieurs typologies d'arrangements collaboratifs existent (Alexander 1995; Blair et Janousek 2013; Feiock 2013; Pomeroy et Berkes 1997; Sen et Nielsen 1996). Il n'y a toutefois aucune typologie des mécanismes collaboratifs spécifiquement adaptée à la réalité et la complexité des relations entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans le contexte de la gestion des bassins versants. En effet, le sujet des relations entre les Premières nations et les gouvernements locaux implique une reconnaissance du caractère juridictionnel particulier dans lequel se trouvent les communautés autochtones et de leurs pouvoirs dans la gestion des bassins versants. De plus, aucune des typologies sur les arrangements collaboratifs entre les municipalités n'est adaptée aux collaborations interlocales qui émergent dans le contexte spécifique de la gestion des bassins versants. Nous avons donc choisi de nous appuyer sur les travaux de Feiock (2013) et de Blair et Janousek (2013) pour développer une typologie des mécanismes collaboratifs adaptée

spécifiquement au contexte des relations entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants.

La typologie développée vise à élaborer une grille pertinente pour analyser les différents types de mécanismes collaboratifs et à tenir compte des variations qui existent entre les différents types. Cette grille conceptualise les mécanismes collaboratifs en deux dimensions. La première dimension correspond au niveau de formalité du mécanisme adopté par les acteurs. Cette dimension fait la différence entre la nature soit plus informelle des mécanismes ou davantage formelle. Feiock décrit le niveau de formalité en discutant de l'autonomie sacrifiée par chaque acteur dans le mécanisme collaboratif et le coût que les gouvernements ont à payer pour collaborer (Feiock 2013, 401). Basés sur les travaux de Feiock, nous définissons trois niveaux de formalité pour tenir compte des variations entre les mécanismes collaboratifs qui émergent dans la gestion des bassins versants. *Les réseaux* correspondent à une forme de collaboration ouverte et flexible sans autorité formelle, entraînant peu de coûts aux acteurs. *Les contrats* s'accompagnent de structures plus formelles et officialisent les relations par des ententes officielles. *Les formes d'autorités déléguées* sont associées à une délégation des pouvoirs des gouvernements à une entité tierce. Les mécanismes sous forme d'autorités déléguées exigent aux acteurs de sacrifier une plus grande partie de leur autonomie, notamment parce qu'ils exigent la mise en place de structures de collaboration formelles. Des structures plus complexes et formelles, telles que la création d'une organisation intermédiaire, sont associées à une institutionnalisation du mécanisme plus importante, comparativement à de simples ententes de communication (Nelles et Alcantara 2011, 331). En ce sens, les formes

d'organisation des mécanismes sont un indicateur de l'intégration institutionnelle des mécanismes collaboratifs.

La seconde dimension de la typologie correspond à la portée des mécanismes collaboratifs, définie par la nature de l'enjeu sur lequel les acteurs collaborent. La typologie tient donc compte des différences entre les mécanismes à portée restreinte, qui se concentrent sur des enjeux spécifiques, et ceux à portée plus large qui ne présentent pas un sujet précis d'intervention, mais qui établissent plus un domaine d'intervention. Le contexte particulier de la gestion locale des bassins versants fait qu'il est difficile de tenir compte des variations dans la portée des mécanismes pour les collaborations formelles et institutionnalisées, précisément pour les cas d'autorité déléguée. C'est pourquoi nous tenons compte de la portée des mécanismes uniquement pour les collaborations de forme *réseau* ou *contrat*.

Les dimensions de la typologie permettent de classifier les différents cas de collaboration préalablement identifiés dans la base de données *CivicInfoBC*. Nous identifions 5 types de mécanismes collaboratifs sous lesquels s'organise la collaboration entre les gouvernements autochtones et locaux dans la gestion des bassins versants. Les deux dimensions capturent les éléments de variation entre les collaborations et permettent de présenter un portrait détaillé de la manière dont les mécanismes s'insèrent dans le contexte particulier de la gestion des bassins versants (Collier, LaPorte, et Seawright 2012, 223). Le positionnement des types mécanismes collaboratifs dans la grille permet de déterminer les critères particuliers de chacun des types de mécanismes collaboratifs. En d'autres mots, les types de mécanismes sont définis à la fois par la portée du mécanisme ainsi que par le niveau d'autonomie en place.

**Tableau 1: Typologie des mécanismes collaboratifs**

		Niveau de formalité		
		Réseaux (informel)	Contractuel (formel)	Autorité déléguée (institutionnalisation)
Portée du mécanisme	Complexe (multilatéral)	Groupe de travail	Entente de relation	Entité tierce
	Restreinte (spécifique)	Réseau informel	Contrat	

**Tableau 2: Types de mécanismes collaboratifs<sup>1</sup>**

Mécanismes collaboratifs	Critères
<b>Réseau informel</b>	Relation mise en œuvre par un réseau de relations sociales, économiques et politiques, plutôt que par une autorité formelle. C'est une association volontaire mise en œuvre par un réseau de plusieurs acteurs/gouvernements qui ont des interactions fréquentes et informelles sur des enjeux spécifiques liés à un bassin versant.
<b>Groupe de travail</b>	Relation mise en œuvre par un réseau de relations sociales, économiques et politiques, plutôt que par une autorité formelle. L'autonomie des acteurs est entièrement préservée. Il peut prendre la forme d'une table ronde ou d'une conférence. Il n'y a pas d'engagement obligatoire, la participation est volontaire, et peut s'organiser dans des comités et des conseils.
<b>Contrat</b>	Entente d'action mutuelle entre les acteurs qui les lie légalement. L'autonomie des acteurs est préservée, mais la collaboration est officialisée par la signature d'un contrat formel. L'objectif de la collaboration concerne un enjeu spécifique. Des services et des ressources sont échangés entre les acteurs.

<sup>1</sup> Adapté de Feiock (2013)

<b>Entente de relation</b>	<p>Entente d'action mutuelle entre plus de deux gouvernements qui les lient légalement par la signature d'un document, tel qu'un mémorandum d'entente. L'autonomie des acteurs est préservée, mais nécessite l'adoption de termes communs et d'obligations.</p> <p>Il n'y a normalement pas d'échange de services. L'entente établit plutôt les bases d'une relation à long terme.</p>
<b>Entité tierce</b>	<p>Structure administrative officielle, telle qu'un conseil régional, où les acteurs/gouvernements ont un rôle défini dans le processus de prise de décision. Il y a un partage formel des responsabilités entre les acteurs. Les acteurs doivent sacrifier de manière substantielle leur autonomie, car ils délèguent leurs pouvoirs de prise de décision au conseil de représentants. Ce sont des relations institutionnalisées qui perdurent dans le temps. L'entité tierce présente des objectifs plus généraux qui s'adressent à une région en général. Les enjeux traités sont donc plutôt larges et divers.</p>

Cette typologie fournit l'archétype pour analyser les collaborations qui composent le corpus, et pour ainsi dresser le portrait de ces pratiques dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique.

En ce qui concerne la classification des cas de collaboration sélectionnés, les documents identifiés sur la base de données *CivicInfo BC* sont utilisés pour déterminer le type de mécanisme collaboration en place pour chaque collaboration. Bien que les documents disponibles soient très variés, tels que des plans stratégiques, des publications officielles, des sites web, des résumés de rencontre et des contrats. Ils fournissent une description de la collaboration qui est suffisante pour déterminer le niveau de formalité et la portée du mécanisme en place.

### *Limites*

Cette typologie ajustée au contexte des relations entre Premières nations et gouvernements locaux permet d'identifier clairement les types de mécanismes collaboratifs à travers

lesquels s'établissent ces relations en contexte de gestion des bassins versants. Plus largement, la typologie des mécanismes collaboratifs permet de réaliser un portrait de la manière dont les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones collaborent dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. Il est tout de même important de prendre en compte les limites de cette méthode. Tout d'abord, elle repose uniquement sur des documents écrits, laissant dans l'ombre les formes spontanées de communication informelle entre les gouvernements qui ne nécessitent pas de documentation. En effet, il peut y avoir un écart important entre l'information présente dans les documents et ce qui se déroule en pratique. Comme le note Spicer (2015), les pratiques informelles sans réelles structures administratives sont plus difficiles à identifier. De telles collaborations ne sont pas officialisées dans des documents. La conséquence de cela est que notre analyse se concentre davantage sur les mécanismes formels établis entre les gouvernements autochtones et les gouvernements locaux et laisse de côté les relations informelles qui ne sont pas documentées. C'est évidemment une limite de notre recherche qui ne nous permet pas de tenir compte de l'ampleur des relations de communications entre des communautés.

Ce projet exploratoire a comme objectif de faire une contribution empirique à la littérature sur les relations interlocales. En effet, l'objectif du projet repose sur la compréhension plus approfondie des pratiques collaboratives intergouvernementales locales avec les gouvernements autochtones, et la manière dont elles sont structurées (Yi, Suo, Shen, Zhang, Ramaswami et Feiock 2018). La contribution empirique de ce projet consiste donc à offrir une classification des mécanismes collaboratifs qui permettra par la suite de faire une analyse plus détaillée de ces collaborations.

## **Analyse de contenu qualitative**

La deuxième question de recherche s'intéresse au rôle des Premières nations dans les différentes collaborations interlocales identifiées dans notre corpus. Pour répondre à cette question, nous avons recours à une analyse de contenu manuelle. L'analyse de contenu est définie comme « a research technique for making replicable and valid inferences from data in their context » (Krippendorff 2004, 18). Cette méthode s'inscrit dans un processus inductif qui offre une flexibilité d'analyse permettant d'être à l'écoute des tendances qui émergent des cas de notre corpus. Dans un contexte d'analyse où l'accès à l'information sur les collaborations interlocales est limité, l'analyse de contenu permet de faire l'analyse de plusieurs types de documents.

Les documents utilisés pour l'analyse de contenu sont recueillis à l'aide d'une recherche pour obtenir des documents incluant une description substantielle de chaque collaboration. Bien que *CivicInfoBC* permette d'identifier les collaborations existantes, il est nécessaire d'utiliser des documents recueillis à partir d'une recherche sur le moteur de recherche Google pour analyser le rôle des Premières nations au sein des collaborations. Nous considérons pour l'analyse tous types de documents pertinents pour l'évaluation, tels que des plans stratégiques, des publications officielles, des sites web, des résumés de rencontre, etc.

L'analyse de ces documents est guidée par l'approche théorique de la gouvernance autochtone, qui fournit le cadre d'analyse pour l'étude du rôle des Premières nations dans les pratiques collaboratives. L'analyse de contenu permet ainsi d'étudier les collaborations du corpus en fonction de l'autodétermination des peuples autochtones et le respect du

savoir traditionnel autochtone. L'analyse vise donc à souligner les tendances qui émergent de chacun des cas afin de mieux cerner le rôle des Premières nations dans la collaboration interlocale en Colombie-Britannique.

### *Limites*

L'analyse de contenu se base presque uniquement sur des documents écrits et administratifs produits par les municipalités ou les districts régionaux. De plus, il est important de souligner que *CivicInfo BC* tient compte des conseils de bande tel que défini par Loi sur les Indiens. Cela ne permet pas de tenir compte des structures de gouvernance autochtones traditionnelles. Le manque d'information et de documentation sur le sujet les relations de collaborations au niveau local exigent d'avoir recours à des sources primaires diverses et produites majoritairement par les gouvernements locaux. Comparativement aux municipalités et aux districts régionaux, les Premières nations produisent beaucoup moins d'information accessible en ligne. Il n'est donc pas possible de capter directement les perspectives des communautés autochtones. Il est donc nécessairement de souligner le biais de notre recherche en faveur de perspective des gouvernements locaux, excluant dans la plupart des cas la perspective autochtone.

C'est une limite méthodologique qu'il est important de noter, car il existe des différences méthodologiques importantes dans l'analyse des pratiques collaboratives locales entre les approches autochtones et celles non autochtones (Alcantara et Kalman 2018, 4). En effet, « Many Indigenous communities view the world in unique ways that are not well captured or represented by non-Indigenous approaches » (Alcantara et Kalman 2018, 5).

En tenant compte de cette limite, la recherche ne prétend en aucun cas parler pour les communautés autochtones. Il est plutôt question ici d'explorer la relation entre les gouvernements locaux et les communautés autochtones. De plus, c'est une recherche qui est tout d'abord exploratoire. La contribution empirique de ce projet consiste donc à discuter du degré d'implication des Premières nations dans les collaborations locales, ce qui permettra par la suite à d'autres chercheurs de se lancer dans une analyse plus détaillée de ces collaborations interlocales, notamment en effectuant de la recherche sur le terrain auprès des intervenants autochtones.

#### **Chapitre 4 : Portrait des mécanismes collaboratifs dans la cogestion locale des bassins versants en Colombie-Britannique**

Dans ce chapitre, il est question de présenter les tendances qui ressortent de la classification des mécanismes collaboratifs sous lesquels s'organisent les relations entre les gouvernements locaux et les communautés autochtones dans la gestion des bassins versants. L'analyse de ces tendances permet d'obtenir les éléments de réponse à la question de recherche soulevée : *quels sont les types de mécanismes collaboratifs à travers lesquels s'établissent les relations de collaboration entre les Premières nations et les gouvernements locaux impliqués dans la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique ?*

Le but de cette section consiste donc à faire le portrait des différentes formes sous lesquelles s'organisent la cogestion entre les gouvernements locaux et les Premières

nations dans le domaine de la gestion des bassins versants à l'aide de la typologie des mécanismes collaboratifs. Pour ce faire, l'analyse des résultats se divise en deux sections : la présentation du corpus de collaborations, puis une discussion de la nature institutionnelle sous laquelle se présente la cogestion.

Pour faciliter l'analyse, nous ne discutons pas indépendamment de chacune des collaborations qui composent le corpus. Il est plutôt question d'une présentation des tendances générales qui émergent de la classification des différents cas afin de dégager des conclusions quant aux types de relations qui s'établissent au niveau local dans la gestion des bassins versants.

### **Composition du corpus de collaborations**

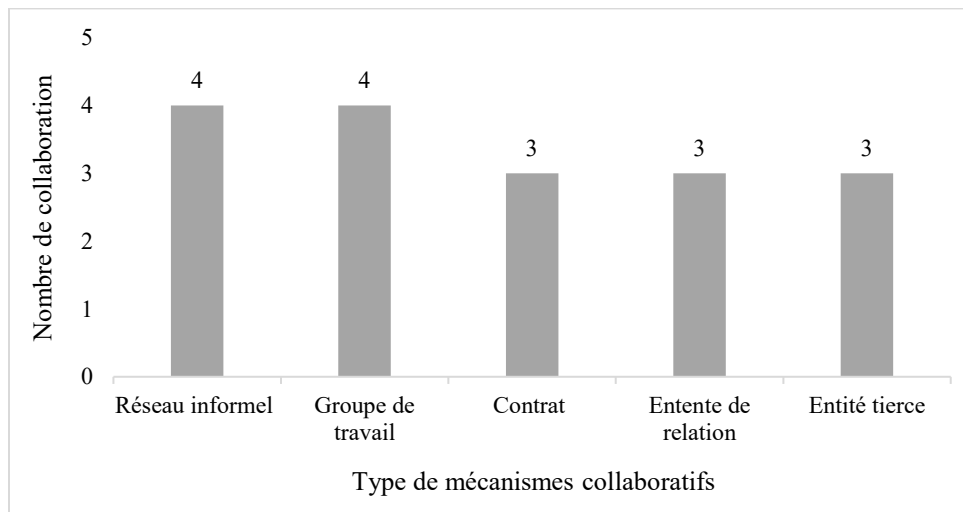
Le corpus est composé de 17 collaborations entre un gouvernement local et une Première nation liée à la gestion d'un bassin versant dans la province de Colombie-Britannique et mises en œuvre entre 2008 et 2019. Bien que cette liste se limite aux collaborations identifiées sur *CivicInfoBC*, elle permet de dégager les tendances quant à la manière dont la collaboration s'organise et les structures qui sont mises en place localement pour accueillir ces relations interlocales.

Le tableau 3 ci-dessous présente la liste des collaborations analysées dans le cadre de cette recherche ainsi que leur classification selon la typologie des mécanismes collaboratifs présentée au chapitre précédent.

**Tableau 3: Liste du corpus de collaborations interlocales**

<b>Nom des collaborations</b>	<b>Type de mécanismes collaboratifs</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>
Agricultural Watershed Planning Advisory Committee	Réseau informel	2018
Alouette River Ecosystem Partnership	Entente de relation	2018
Bonsall Creek Watershed Management Plan	Réseau informel	2014
Coquitlam River Watershed Roundtable	Groupe de travail	2011
Cowichan Watershed Board	Entité tierce	2010
Ecological Restoration Forums	Groupe de travail	2015
Joint Watershed Management Agreement Chapman/Gray Creek watersheds	Entente de relation	2009
Memorandum of Understanding between Stz'uminus First Nation and the Town of Ladysmith	Entente de relation	2012
Memorandum of Understanding Lower Cowichan/Koksilah Rivers Integrated Flood Management	Contrat	2010
Mutual Benefit Agreement between Komoks First Nation and Comox Valley Regional District	Contrat	2018
Nechako Watershed Roundtable	Groupe de travail	2015
Okanagan Basin Water Board	Entité tierce	2019
Penticton Creek Restoration Initiative	Groupe de travail	2013
Port Alberni Waterfront North Study	Groupe de travail	2014
Restoration of Kus-kus-sum	Contrat	2018
Shuswap Watershed Council	Entité tierce	2014
Shuswap River Watershed Sustainability Plan	Réseau informel	2010

Un premier constat qui émerge de la classification des collaborations identifiées dans le corpus est la diversité des types de mécanismes collaboratifs sous lesquels s'organise la collaboration interlocale dans le contexte de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique. Le graphique ci-dessous illustre la diversité de mécanismes collaboratifs qui compose le corpus de collaboration.

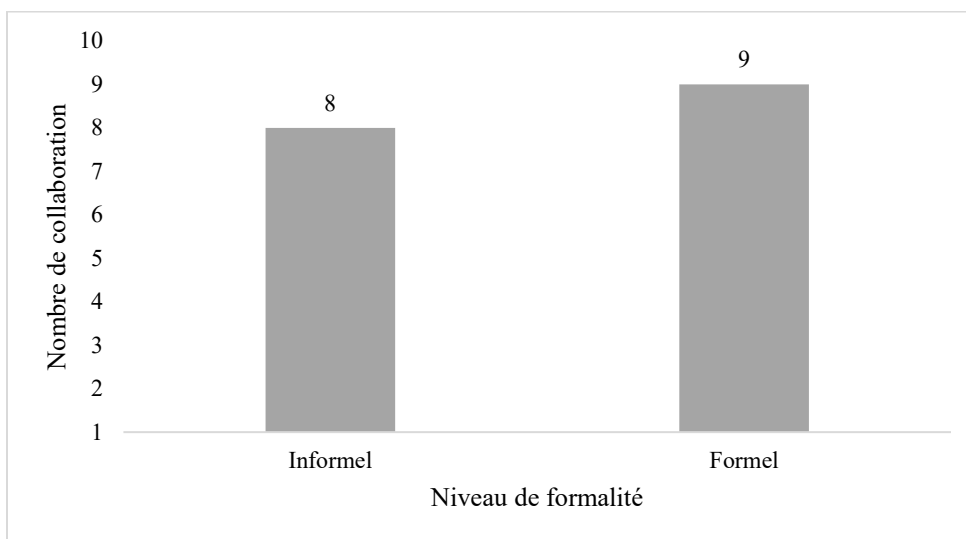
**Graphique 1 : Distribution des collaborations selon le type de mécanisme collaboratif**

Tous les types de mécanismes collaboratifs de la typologie sont identifiés dans le corpus en proportion similaire. La pluralité des types de mécanismes collaboratifs qui émergent de notre corpus indique que les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones ont recours à différents modes de collaboration pour entrer en relation. En effet, dans le corpus on observe que quatre Premières nations collaborent à plus d'une reprise, mais sous différents types de mécanismes. Cela confirme la pluralité des arrangements collaboratifs sous lesquels s'organisent les acteurs locaux, mais aussi l'usage varié que font les acteurs de la collaboration en fonction de la diversité des enjeux liés aux bassins versants.

Lorsqu'on se concentre uniquement sur la première dimension de la typologie, soit le niveau de formalité des mécanismes collaboratifs, il est possible d'identifier des différences notables. Le graphique 1 démontre que les mécanismes sous forme réseau sont les plus communs dans notre corpus. Près de la moitié des collaborations identifiées sont des réseaux informels ou des groupes de travail. Les formes contractuelles de

collaborations sont les deuxièmes plus communes, alors que les formes d'autorité déléguée sont nettement moins présentes dans le corpus.

### **Graphique 2 : Distribution des collaborations selon le niveau de formalité du mécanisme**



Le graphique 2 affiche uniquement la première dimension de la typologie. On y observe clairement une présence presque égale de mécanismes informels et de mécanismes formels. Par conséquent, l'analyse typologique affiche un portrait divisé où près de la moitié des cas étudiés sont des collaborations de type informel, alors que l'autre moitié s'organisent sous des mécanismes de type plus formel. En effet, 9 cas sur 17 ont eu recours à des mécanismes collaboratifs formels, soit une relation contractuelle ou une autorité déléguée. Devant ce portrait divisé, il est pertinent d'approfondir l'analyse en s'attardant à la nature institutionnelle des collaborations présentes dans le corpus ainsi qu'aux enjeux qui sont adressés par ces collaborations. Une telle analyse va nous permettre de discuter de la manière dont la cogestion interlocale liée aux bassins versants prend forme en Colombie-Britannique.

## **Nature institutionnelle et portée des collaborations**

L'un des premiers constats qu'il est possible de poser sur l'analyse du corpus de collaborations est la présence marquée de relations de collaboration informelles entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Les types de mécanismes de forme d'autorité réseau composent près de la moitié du corpus alors que seulement trois cas sur 17 impliquent des entités tierces. Il est donc possible de soutenir qu'il y a une faible institutionnalisation des relations de collaboration entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants.

Les entités tierces sont les seuls types de mécanismes collaboratifs qui impliquent la mise en place d'une structure de partage du processus de prise de décision entre les acteurs, telle qu'un conseil d'administration. Dans le cas du *Cowichan Watershed Board*, il est possible d'observer la mise en place d'une entité de gouvernance locale co-gouvernée par les Cowichan Tribes et le Cowichan Valley Regional District. Dans ce cas, la collaboration entre les acteurs locaux est officialisée dans une structure de gouvernance qui a comme objectif la gestion du bassin versant et des enjeux qui lui sont liés. Cet exemple démontre qu'il y a une affirmation du pouvoir de prise de décision des acteurs locaux dans la gestion du bassin versant en dehors des formes d'autorité traditionnelles dans la gestion de l'eau. Les entités tierces permettent donc aux acteurs locaux de s'imposer dans le contexte institutionnel de la gestion de l'eau. Malgré le fait que les cas impliquant une entité tierce illustrent l'émergence de nouveaux espaces de prises de décisions qui émergent au niveau local dans la gestion des bassins versants, l'analyse du corpus de collaborations démontre que la mise en place de structure de gouvernance locale est plutôt rare. Le faible nombre

de collaborations s'organisant sous une entité tierce ne permet pas de parler d'une institutionnalisation de la collaboration interlocale.

L'analyse typologique révèle une présence marquée de pratiques collaboratives entre les gouvernements locaux et autochtones qui s'organisent de manière informelle. En effet, quatre cas sont de type réseau et quatre autres sont de type groupe de travail. La présence marquée de ces types de mécanismes collaboratifs informels révèle que la cogestion des bassins versants présente en général des niveaux de formalité assez bas, où les acteurs sont engagés socialement les uns envers les autres, mais chacun conserve leur entière autonomie. Ces types de collaboration sont davantage associés à une communication entre les acteurs dans le cadre d'un comité consultatif, et moins à une union spécifique des acteurs locaux. Par exemple dans le cas des *Ecological Restoration Forums*, la Première nation Katzie met en place un espace de discussion et de rencontre avec les acteurs municipaux et régionaux de la région. Dans ce cas, les acteurs conservent leur entière autonomie et aucune structure de gouvernance n'est mise en place. Il est plutôt question d'un simple partage d'information entre les acteurs locaux. Comparativement aux entités tierces où la collaboration s'organise sous des structures formelles, l'analyse identifie des relations entre les communautés autochtones et les gouvernements locaux qui sont plus ouvertes et flexibles.

De plus, on observe dans la plupart des cas de collaborations informelles que les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones ne sont pas les uniques acteurs impliqués dans la collaboration. Ces collaborations impliquent généralement un nombre élevé de participants avec en moyenne 14 acteurs, dont des représentants provinciaux et des acteurs de la société civile. Par exemple dans le cas du *Shuswap River Watershed*

*Sustainability Plan*, il y a 32 acteurs qui participent à l'élaboration d'un plan pour la gestion du bassin versant mené par le Regional District of North Okanagan. Deux Premières nations participent à l'élaboration de ce plan aux côtés d'acteurs de multiples niveaux. Encore une fois, il est question d'un partage d'information entre les acteurs et non d'une officialisation d'une relation de collaboration. Il n'est pas surprenant de retrouver ce type de mécanismes collaboratifs plus informels dans la cogestion locale des bassins versants. En effet, ces pratiques s'inscrivent dans la longue tradition de la province dans la mise en place de larges tables de discussion et de consultation, impliquant plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (Barry 2012, 216).

Selon la littérature sur la coopération intermunicipale, il est plutôt normal d'observer une tendance marquée de collaboration informelle et peu institutionnalisée (Blair et Janousek 2013; Spicer 2016). Spicer (2014; 2016) soutient que les mécanismes formels, tels que les entités tierces, sont plus difficiles à mettre en place que les relations informelles, qui offrent un grand niveau de flexibilité aux acteurs impliqués. En effet selon la typologie présentée au chapitre 3, les mécanismes collaboratifs informels exigent peu de ressources des acteurs pour se mettre en relation, ce qui explique peut-être en partie pourquoi les acteurs choisissent ce type d'arrangement. Comparativement aux entités tierces qui exigent des acteurs un plus grand sacrifice de leur autonomie, car ils délèguent leur autorité à une entité tierce qui s'occupe du processus de prise de décision. Ainsi, ce type de mécanisme exige des ressources plus importantes de la part des acteurs gouvernementaux impliqués.

En dépit de la nature informelle et non institutionnalisée de près de la moitié des collaborations qui composent le corpus, il est tout de même possible de constater le développement de processus de prise de décision inclusifs. En effet dans les groupes de

travail, il est possible de constater la mise en place d'un cadre par lequel les acteurs peuvent échanger de l'information et des connaissances, tels qu'une table ronde ou un forum. Par exemple, la *Coquitlam River Watershed Roundtable* et la *Nechako Watershed Roundtable* ne sont pas uniquement un rassemblement d'acteurs, mais sont plutôt administrées par un comité central composé de gouvernements locaux et de Premières nations. Bien qu'il n'y ait pas d'autorités formelles sous lesquelles agissent les acteurs, il y a une mise en place de structures administratives à travers lesquelles les acteurs collaborent. Les groupes de travail affichent donc un engagement social contraignant entre les acteurs qui participent à la collaboration. Toutefois, ces structures sont présentes principalement pour gérer les participants et n'impliquent pas des acteurs de sacrifier une partie de leur autonomie.

De plus, l'analyse met de l'avant six collaborations adoptant des mécanismes collaboratifs formels. Dans les cas de collaborations de type contrat et entente de relation, les acteurs choisissent d'entrer en relation à l'aide de mécanismes plus formels qui officialisent leur engagement les uns envers les autres. Bien que les contrats et les ententes de relation soient différents, ils présentent tous un niveau de formalité de la collaboration qui est lié à une approche plus complexe et formalisée de la relation entre les acteurs locaux. C'est une approche qui diffère des cas de collaboration informelle, car les contrats et les ententes de relation officialisent les relations entre les acteurs locaux par la signature d'ententes. Les acteurs agissent de manière volontaire et donnent leur consentement à la relation de collaboration, mais leur participation à cette collaboration est encadrée dans des termes et conditions préalablement définis.

Par exemple dans le cas du *Restoration of Kus-kus-sum*, la Première nation K'omoks et la ville de Courtenay officialise leur relation par la signature d'une entente formelle qui les

engage à acheter, restaurer et gérer une section d'une berge. Puis dans le cas du *Joint Watershed Management Agreement- Chapman/Gray Creek watersheds*, la Shísháhlh Nation et le Sunshine Coast Regional District signe un contrat dans lequel il s'engage à s'occuper des bassins dans le but de protéger les réserves d'eau de la région. Ces deux exemples illustrent la manière dont les acteurs locaux officialisent leur collaboration par la signature de contrat. Toutefois, il n'est pas possible de parler d'une institutionnalisation de la collaboration, car aucune structure de prise de décision n'est mise en place dans ces types de mécanismes collaboratifs.

On y remarque cependant un intérêt des Premières nations et des gouvernements locaux de travailler en étroite collaboration. En effet, les contrats et les ententes de relation officialisent la relation entre un nombre restreint d'acteurs et uniquement entre des gouvernements locaux et des Premières nations. Trois des six cas classés sous les mécanismes de forme contractuelle sont des ententes bilatérales et aucun des six cas n'inclut un représentant provincial. Par exemple, dans le cas du *Memorandum of Understanding between Stz'uminus First Nation and the Town of Ladysmith* l'objectif est d'officialiser une relation de partenariat entre les deux acteurs locaux par la signature d'une entente de relation.

Il est donc intéressant d'observer la présence d'ententes de relation et de contrats dans notre corpus, parce qu'ils représentent une officialisation de la relation entre les gouvernements locaux et les Premières nations sans la présence de la province. Il est possible d'y voir un contournement des structures de gouvernance traditionnelles et la mise en place des mécanismes officiels de relation entre les acteurs locaux. Cela démontre la présence de structures organisées entre les gouvernements locaux et les Premières nations sans la

présence de représentants provinciaux. Bien que ces collaborations ne soient pas institutionnalisées, on remarque un intérêt des Premières nations et des gouvernements locaux pour établir une relation de collaboration.

Selon la littérature sur les relations de collaboration entre les acteurs locaux au Canada, il est commun de voir émerger des relations plutôt formelles entre les acteurs locaux (Alcantara et Nelles 2016; Spicer 2014). Alcantara et Nelles (2016, 27) identifient que les ententes de services sont les ententes les plus communes, à cause de leur aspect pratique et des termes clairs que ces contrats impliquent rendant la négociation entre les acteurs plus simples. C'est aussi un des types de collaboration les plus communs entre les municipalités au Canada (Spicer 2014). Ce qui est plus intéressant en revanche c'est la présence de relations de collaboration qui ne sont pas des ententes de services et qui engagent uniquement des gouvernements locaux et des gouvernements autochtones, telles que les ententes de relation. Comparativement aux contrats, les ententes de relation sont structurées pour annoncer l'intention des Premières nations et des gouvernements locaux d'entrer plus formellement en collaboration (Nelles et Alcantara 2011, 319). De plus, elles officialisent une relation à long terme entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Les ententes de relation mettent donc de l'avant le développement de relations de gouvernement à gouvernement entre les gouvernements locaux et les Premières nations dans la gestion d'un bassin versant.

## **Conclusion**

L'analyse typologique révèle un portrait varié et complexe de la cogestion où les ententes diffèrent grandement au niveau de leur nature et de leur portée. Au-delà de la diversité des mécanismes collaboratifs, l'une des tendances principales qui émergent de l'analyse est la faible institutionnalisation des relations de collaboration entre les gouvernements locaux et les Premières nations dans la gestion des bassins versants. En effet, notre échantillon démontre que la collaboration entre les Premières nations et les gouvernements locaux s'articule de manière plus ou moins formelle et implique rarement la mise en place de structure de prise de décision formelle.

La littérature sur la gouvernance multiniveau met l'emphasis sur la décentralisation de la gouvernance, qui était normalement centralisée auprès du gouvernement provincial. Ce concept souligne ces nouveaux espaces de prises de décisions qui émergent au niveau local et régional qui accueillent un rôle plus important des Premières nations dans la gouvernance de leurs territoires (Alcantara et Morden 2017; Papillon 2008, 14). Au contraire, le portrait que nous faisons de la cogestion locale des bassins versants en Colombie-Britannique démontre l'absence de structures de gouvernance de l'eau au-delà des structures de gouvernance traditionnelle. Il n'est donc pas possible de constater que la gouvernance basée sur les bassins versants s'articule autour d'une décentralisation de l'autorité provinciale vers les gouvernements locaux et les Premières nations. L'analyse typologique démontre plutôt l'absence des Premières nations dans les processus de prise de décision en dehors des institutions traditionnelles de gouvernance. Les peuples autochtones n'ont donc pas plus de présence ou de pouvoir que les activistes ou les groupes citoyens dans la gouvernance de l'eau. On remarque ainsi qu'il n'y a pas de valorisation

des peuples autochtones comme décideurs dans la gestion des bassins versants au même titre que les autres gouvernements. Ce portrait de la cogestion démontre donc qu'il n'y a pas de transformation institutionnelle permettant de constater une décentralisation de l'autorité dans la gestion de l'eau. En l'absence d'une reconfiguration du processus de prise de décision, l'autorité reste aux mains du gouvernement provincial.

Bien que la nouvelle politique de gouvernance de l'eau tende vers une approche collaborative de l'eau, l'autorité et les responsabilités des institutions locales collaboratives n'ont pas encore été développées (Melnychuk 2017). À cet égard, la politique provinciale sur l'eau en Colombie-Britannique ne favorise pas une décentralisation de la gestion de l'eau par une approche basée sur les bassins versants. L'analyse de notre échantillon constate qu'il y a mouvement vers un processus de prise de décision inclusif lié à la gestion des bassins versants et à leur protection, notamment par la mise en place de processus à multiples acteurs. Cependant, la province n'a pas encore défini précisément l'autorité et les responsabilités des institutions locales collaboratives (Melnychuk 2017, 15). Comme le soutiennent Nowlan et Bakker on observe donc des arrangements collaboratifs locaux qui émergent toujours «organically, and are not directed by an overall provincial law or policy» (2007, 14).

Le concept de gouvernance multiniveau nous invite toutefois à aller au-delà d'une vision stricte et formelle de la gouvernance et des processus de prise de décision (Papillon 2013, 9). Papillon soutient que dans l'absence d'une véritable transformation de l'autorité des acteurs, les changements subtils qu'on observe dans la pratique de la gestion doivent être pris en compte (Papillon 2008, 14). Selon lui, ces changements sont pertinents parce qu'ils sont le lieu de nouvelles dynamiques entre les acteurs et mettent en place de nouveaux

espaces collaboratifs au niveau local. En effet, une vision flexible de la gouvernance multiniveau s'attarde tout de même à l'émergence d'espaces de collaboration dans la gestion de l'eau, car ceux-ci démontrent une présence marquée d'une interdépendance entre les acteurs locaux.

Bien que l'analyse démontre une absence d'une véritable autorité aux Premières nations et aux gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants, elle confirme le développement de nouvelles dynamiques entre les gouvernements locaux et les Premières nations liées à la gestion de l'eau. En effet, l'analyse typologique démontre une interdépendance entre les gouvernements locaux et les Premières nations par l'émergence de relations intergouvernementales locales et horizontales. Une conception élargit du concept de gouvernance multiniveau invite à dépasser les conceptions formelles et juridiques du processus de prise de décision pour s'intéresser à l'émergence de dynamiques relationnelles locales entre les acteurs locaux, autochtones en parallèle des rapports traditionnels entre les acteurs (Papillon 2008). En ce sens, la gouvernance multiniveau est comprise moins comme une décentralisation formelle de l'autorité dans la gouvernance de l'eau, mais plutôt en termes de l'interdépendance entre les acteurs locaux qui émerge d'une approche basée sur les bassins versants.

Au-delà de l'autorité de la province sur l'eau, notre échantillon confirme que les gouvernements locaux et les Premières nations entrent en collaboration et affirment leur leadership. En effet, on remarque tout de même une affirmation de la légitimité d'action des gouvernements locaux et des Premières nations sur les enjeux liés aux bassins versants et remet donc en question les frontières politiques traditionnelles (Pierre et Peters 2000,

77). Il est donc possible d'observer une restructuration des dynamiques relationnelles avec les peuples autochtones au niveau local.

Il est toutefois important de tenir compte que, due à la méthode utilisée, ce travail tient compte des gouvernements autochtones définis selon la Loi sur les Indiens. Ce travail ne tient pas compte des gouvernements traditionnels autochtones qui existent également dans les différentes communautés. Les nouvelles dynamiques dont nous discutons doivent donc être pensées dans le contexte particulier des limites de l'État canadien et des structures coloniales en places, qui entraînent principalement une reconnaissance des conseils élus. Cette problématique nous permet de discuter des relations de gouvernement à gouvernement identifiés dans notre corpus, mais toujours en tenant compte des structures coloniales, tel que la Loi sur les Indiens qui opèrent dans les relations intergouvernementales locales.

Le prochain chapitre permet d'approfondir cette réflexion sur l'émergence de dynamiques relationnelles particulières entre les gouvernements locaux et les Premières nations en s'attardant au degré d'implication des Premières nations au sein de ces espaces collaboratifs locaux.

## Chapitre 5 : Analyse qualitative du rôle des Premières nations

Le but de ce chapitre est de s'attarder au rôle qu'occupent les peuples autochtones dans ces espaces de collaboration pour répondre à notre deuxième question de recherche : *quel rôle les Premières nations occupent-elles dans les relations de collaboration avec les gouvernements locaux dans le contexte de la gestion des bassins versants en Colombie-Britannique ?*

Pour ce faire, nous réalisons une analyse de contenu qualitative portant sur les 17 cas de collaboration qui composent notre corpus. Comme l'analyse typologique l'a démontré, les collaborations qui composent le corpus affichent de grandes disparités dans les modes de collaborations choisis et les enjeux auxquels tentent de répondre les acteurs. En effet, l'analyse démontre que les gouvernements locaux et les Premières nations entrent en relation sous des modes de collaboration variés. De manière similaire, l'analyse de contenu révèle plusieurs disparités entre les cas étudiés quant au rôle qu'occupent les peuples autochtones dans les collaborations. C'est en allant au-delà de ces divergences entre les cas spécifiques qu'il est possible d'observer des tendances plus larges.

L'analyse de contenu est guidée par notre approche théorique de la gouvernance autochtone qui s'ancre dans les concepts d'autodétermination et de savoir traditionnel autochtone. La littérature sur la gouvernance autochtone permet de se pencher sur les relations de pouvoir entre les acteurs et aux nouvelles dynamiques relationnelles qui émergent (Papillon 2008, 63). Elle fournit donc les repères pertinents pour comprendre le degré d'implication des Premières nations dans les espaces collaboratifs au niveau local en

contexte de gestion des bassins versants. Selon cette approche, le rôle des Premières nations dans la collaboration locale est défini par les concepts d'autodétermination et de savoir traditionnel autochtone. L'autodétermination s'attarde à l'autonomie des communautés autochtones dans les collaborations et la manière dont ils entrent en collaboration avec les gouvernements locaux. De son côté, le concept de savoir traditionnel s'intéresse à la manière dont les connaissances autochtones sont intégrées et considérées dans les espaces collaboratifs, nous permettant de discuter de la place aux perspectives autochtones sur l'eau. Cet ancrage théorique représente donc notre point de départ pour l'analyse de contenu qualitative, nous permettant de discuter des différentes tendances qui émergent du corpus.

### **Autodétermination des Premières nations**

À la lumière du concept d'autodétermination des peuples autochtones, l'analyse de contenu se penche sur la manière dont les collaborations locales liées aux bassins versants reconnaissent le statut des Premières nations sur leurs territoires ancestraux, puis sur la manière dont ce statut s'exprime dans leurs relations avec les gouvernements locaux.

Au-delà des différences qui peuvent exister entre les cas de notre corpus, trois tendances émergent de l'analyse. Premièrement, nous identifions la reconnaissance du rôle et des responsabilités des Premières nations sur leurs territoires ancestraux et dans la gestion des bassins versants. Deuxièmement, nous identifions une affirmation de la pluralité des acteurs dans la gestion des enjeux liés aux bassins versants. Troisièmement, l'analyse souligne que l'interdépendance des acteurs locaux en contexte de gestion des bassins

versants se traduit dans des relations de gouvernement à gouvernement entre les gouvernements locaux et les Premières nations.

### *Autonomie des Premières nations sur le territoire*

Tout d'abord, les cas étudiés affichent presque tous une reconnaissance explicite des territoires traditionnels des nations autochtones sur lesquels se déroule la collaboration. Elle prend généralement la forme d'une présentation du bassin versant qui se trouve dans le territoire traditionnel de la Première nation impliquée dans la collaboration. On voit donc que dans la cogestion locale il y a une reconnaissance générale du droit des peuples autochtones de contrôler leur territoire et les bassins versants qui se trouvent sur ces territoires ancestraux. La reconnaissance de ces droits représente un élément essentiel lorsqu'on parle de l'autodétermination des Premières nations (Turner 2006, 7). Par ailleurs, deux collaborations s'engagent spécifiquement dans une reconnaissance du caractère non cédé des territoires traditionnels autochtones sur lesquels se trouvent les bassins versants.

D'autre part, l'analyse démontre que cette reconnaissance territoriale s'inscrit généralement dans une affirmation de la présence contemporaine des Premières nations dans les bassins versants. En effet, la majorité des cas de collaboration étudiés affirment l'intérêt des Premières nations dans les enjeux liés aux bassins versants. Par exemple, dans le cas du *Agricultural Watershed Planning Advisory Committee* il y a une mention soulignant qu'aujourd'hui « many in the KFN community hunt and fish in the watershed. They also gather berries and medicinal plants » (Metherall 2019, 13). Puis dans le *Shuswap River Watershed Sustainability Plan*, il est question d'une mention explicite de l'importance du bassin versant pour la Première nation : « Spillamacheen Rapids/Shuswap

River is within the Okanagan Indian Band's Area of Responsibility (map enclosed Appendix B), and is very important to the Okanagan Indian Band since the Spillamacheen/Shuswap River is the largest salmon bearing river in proximity to our community » (Regional District of the North Okanagan 2014, 10). Le plan reconnaît donc la présence contemporaine de la bande dans le bassin versant, mais surtout affirme la responsabilité de la bande dans la gestion de la rivière.

L'analyse démontre qu'il y a une reconnaissance d'une présence et d'un rôle des Premières nations sur leurs territoires ancestraux qui met de l'avant leurs responsabilités liées aux bassins versants. Cette reconnaissance de l'intérêt des communautés dans la gestion de l'eau légitime l'implication des Premières nations dans la gestion des bassins versants. Tout comme la littérature sur la gouvernance par les bassins versants l'indique, on remarque une réaffirmation du rôle et des responsabilités des Premières nations liés aux bassins versants. En effet, il est possible de parler d'un repositionnement de l'eau et des bassins versants dans les territoires traditionnels autochtones qui affirme leur présence dans la gestion du territoire.

Malgré cela, la majorité des cas ne reconnaissent pas spécifiquement une autorité des communautés autochtones dans la gestion des bassins versants. En effet, la plupart des cas restent bref quant à la portée de l'autorité des Premières nations sur le territoire. Dans plusieurs cas la reconnaissance territoriale agit plutôt comme une affirmation de la présence des autochtones, mais n'amène pas à une réflexion sur l'autodétermination de la nation sur le territoire et dans la gestion de l'eau. Seul le Cowichan Watershed Board affirme clairement l'autorité de la Première nation sur le territoire et les bassins versants en stipulant que : « Cowichan Tribes' authority and responsibilities are not limited to on-

reserve lands, but encompass the whole watershed » (Cowichan Watershed Board 2018, 13). L'analyse démontre ainsi que les pratiques collaboratives locales reconnaissent le lien des Premières nations aux territoires, mais rarement l'autorité qui découlent de leurs droits et de leurs titres.

Les penseurs autochtones soutiennent que l'autodétermination des peuples autochtones doit se faire par une reconnaissance du statut de nation et que cela entraîne une reconfiguration de l'autorité sur le territoire (Alfred et Corntassel 2005; Borrows 1997; Ladner 2003). Contrairement à cela notre analyse illustre plutôt une absence de reconnaissance du statut de nation des Premières nations. De ce point de vue, l'analyse indique que la cogestion locale ne s'inscrit pas dans une redéfinition de l'autorité dans la gestion des bassins versants, car on n'observe pas un rejet de l'autorité de la province sur le territoire au profit des gouvernements locaux et des Premières nations.

#### *Pluralité et interdépendance des acteurs*

L'analyse de contenu démontre que la reconnaissance des autochtones sur le territoire s'inscrit plus largement dans une affirmation de la pluralité des acteurs ayant une responsabilité dans la gestion des bassins versants. Par exemple, le *Agricultural Watershed Planning Advisory Committee* affirme que le « The Tsolum River watershed lies in the unceded traditional territory of the K'ómoks First Nation and flows through the administrative boundaries of IR#2 Puntledge, CVRD Electoral Areas B, C, and the City of Courtenay » (Metherall 2019, 6). Notre analyse démontre que les pratiques de cogestion affirment une relation entre les acteurs locaux qui dépasse les frontières politiques et hydrologiques. De manière similaire dans le cas du *Mutual Benefit Agreement between*

*Komoks First Nation and Comox Valley Regional District*, il est mentionné que « water is a shared interest between K'ómoks First Nation and the regional district » (Landreville 2018).

Ces exemples démontrent que la cogestion locale reconnaît que la responsabilité des communautés autochtones en lien avec les bassins versants n'est pas pensée de manière indépendante et s'inscrit dans une conception pluraliste des acteurs impliqués sur le territoire. Le rôle des Premières nations est présenté spécifiquement dans un contexte de partage du territoire et des ressources. En effet, la littérature sur l'autodétermination des Premières nations souligne l'interdépendance entre les acteurs qui découle d'un partage du territoire entre les différentes entités de gouvernance. Une autonomie des Premières nations ne peut être pensée en silo, mais plutôt de manière relationnelle avec les différents gouvernements (Borrows 2000; Young 2000). Notre analyse confirme cette interdépendance des acteurs locaux lorsqu'il est question de la gestion des bassins versants. Donc même s'il n'est pas question d'une remise en question de la souveraineté de l'État et d'une reconfiguration de l'autorité, il y a tout de même une affirmation du rôle des acteurs locaux et des acteurs autochtones dans la gestion des bassins versants qui vient remettre en question une conception centralisée de l'eau aux mains de la province. Cela s'inscrit également dans la littérature sur la gouvernance par les bassins versants qui souligne qu'une perspective localisée de l'eau permet d'envisager différemment le rôle des acteurs locaux dans la gestion de la ressource.

Au-delà des questions de reconfiguration de l'autorité, cette affirmation de la pluralité des acteurs liés aux bassins versants permet de s'intéresser aux dynamiques relationnelles qui émergent dans ce contexte particulier, précisément entre les acteurs locaux.

### *Relations de gouvernement à gouvernement*

Au-delà des différences dans la manière dont les acteurs entrent en relation, l'analyse observe que la majorité des cas du corpus positionnent les Premières nations comme des partenaires gouvernementaux dans une relation de gouvernement à gouvernement avec les municipalités et les districts régionaux.

Dans la plupart des cas étudiés, ce sont des accords qui sont conclus entre les dirigeants respectifs de la Première nation et du gouvernement local. Les ententes sont donc comprises comme étant entre gouvernements. Le cas de la restauration du Kus Kus Sum illustre cela. L'entente entre la Première nation K'omoks et la ville de Courtenay est décrite comme « a historic milestone in reconciliation and intergovernmental relations has taken place in the Comox Valley » (City of Courtenay 2018). Ce cas démontre que la cogestion dans les bassins versants dépasse largement la simple participation des Premières nations dans une logique de consultation, mais présente plutôt la construction d'un partenariat en acteurs égaux. Cette relation est également illustrée dans le cas du *Memorandum of Understanding* entre la Première nation Stz'uminus et la ville de Ladysmith où le « The Mayor of Ladymith and Stz'uminus Chief meet regularly over lunch or a coffee » (UBCM 2019, 3). Cela illustre le développement d'une relation directe et bilatérale entre la municipalité et la Première nation dans une relation d'égal à égal.

Plus largement, l'importance de l'engagement entre les gouvernements locaux et les Premières nations est identifiée par une utilisation répétée de la notion de « travailler ensemble ». Cette notion implique l'intention des acteurs de s'engager conjointement dans un intérêt commun lié au bassin versant. Par exemple, le Cowichan Water Board affirme

« We come together as a whole to work together to be stronger as partners for the watershed » (Cowichan Watershed Board 2018, 2).

De plus, la plupart des collaborations affichent l'objectif de mettre en place une relation basée sur le respect mutuel et la coopération. Comme dans le cas du *Ecological Restoration Forums* organisés par la Première nation Katzie qui mentionne avoir comme objectif de « provide opportunities for building relationships between members of the Katzie First Nation, local governments and community groups » (City of Pitt Meadow 2015). De manière similaire, l'entente de relation entre la Première nation Stz'uminus et la ville de Ladysmith soutient que « building a working relationship based on mutual respect, cooperation, friendship and trust » (Town of Ladysmith 2019). L'analyse démontre ainsi l'intention des gouvernements locaux de poursuivre une relation avec les Premières nations dans le futur. Dans ce cas, les termes de « mutual respect » et de « relationship building » représentent les bases de la construction d'une relation entre acteurs égaux. Comme dans le cas du *Joint Watershed Management Agreement- Chapman/Gray Creek watersheds* qui énonce spécifiquement la mise en place éventuelle d'une « share responsibility and decision-making applicable to the watersheds » (Sunshine Coast Conservation Association 2008). Ce cas affirme non seulement la mise en place de relations de gouvernement à gouvernement par la signature d'une entente bilatérale entre la Première nation et le gouvernement locaux, mais s'engage spécifiquement à un partage égal du pouvoir et des responsabilités.

Bref, l'analyse démontre que presque toutes les collaborations indiquent une volonté de collaborer avec les Premières nations dans une relation de gouvernement à gouvernement et de s'engager entre égaux. Un tel constat contredit la littérature critique sur la

cogouvernance qui affirme que les Premières nations n'ont qu'un rôle de participant dans les espaces de collaboration. Von der Porten et de Loë (2013, 154) soutiennent qu'un engagement avec les Premières nations dans la gestion des bassins versants s'étend rarement au-delà d'une participation des Premières nations comme simple intervenant. À l'opposé, l'analyse démontre l'établissement de relation de gouvernement à gouvernement où les Premières nations agissent en tant qu'égaux. Toutefois, les gouvernements autochtones ne sont pensés que selon les termes définis par la Loi sur les Indiens. Cela ne permet donc pas de se pencher sur la place qu'ont les gouvernements traditionnels autochtones dans les relations de collaboration avec les gouvernements locaux.

Notre analyse identifie que c'est seulement dans les cas de type réseau informel qu'il n'est pas possible d'observer une relation de gouvernement à gouvernement entre les Premières nations et les gouvernements locaux. Dans ces cas particuliers, il est question d'une simple participation des membres de la communauté pour partager de l'information sans reconnaissance du statut de gouvernement des communautés autochtones. À la différence des autres collaborations du corpus, les réseaux informels ont un nombre élevé d'acteurs de différents niveaux de gouvernement qui participent à la collaboration. Ainsi, il est possible de conclure qu'un nombre élevé d'acteurs ne permet pas l'établissement d'une relation directe entre les Premières nations et les gouvernements locaux. Les Premières nations y sont plutôt considérées comme des acteurs parmi les autres.

Toutefois, ces cas présentant une logique de simple consultation des Premières nations représentent l'exception dans le corpus. Notre analyse démontre plutôt qu'il y a des espaces politiques qui se trouvent au niveau local sans la présence de la province. Il est donc question de nouvelles dynamiques relationnelles horizontales entre les gouvernements

locaux et les premières, qui contournent les rapports inégaux entre la province et les Premières nations. Cela s'observe clairement dans le cas du *Joint Watershed Management Agreement Chapman/Gray Creek watersheds*: « the watershed agreement sends a message to the provincial government that the SIB and SCRDC will continue to collectively work toward gaining the authority to manage the source of our water supply » (Richter 2009). Il y est spécifiquement indiqué que les acteurs régionaux rejettent l'autorité de la province sur la gouvernance des ressources et affirment plutôt un leadership des acteurs gouvernementaux locaux dans la gestion de l'eau sur leur territoire.

La majorité des cas reconnaît l'implication des Premières nations en tant qu'acteurs gouvernementaux et affirme un leadership des Premières nations et des gouvernements locaux dans la gestion de l'eau. Toutefois, ces déclarations sont souvent symboliques. Certaines collaborations restent plutôt vagues sur les détails de cette collaboration. Notamment dans le cas des ententes de relation, parce qu'elles consistent généralement à énoncer une intention de collaboration entre les acteurs. Il n'y a toutefois pas de structure de mise en place concrètement.

Dans les quelques cas où il y a la mise en place d'une structure de prise de décision, il est possible de constater le développement de processus de prise de décision partagée entre les Premières nations et les gouvernements locaux. En effet, dans quatre collaborations de notre corpus il est possible d'observer une structure de cogestion où les Premières nations sont représentées dans la structure décisionnelle aux côtés des gouvernements locaux. Par exemple, le *Cowichan Watershed Board* est coprésidé par les Cowichan Tribes et le district régional de Cowichan Valley. Cette structure démontre concrètement que les acteurs partagent le pouvoir dans une relation de gouvernement à gouvernement qui reconnaît

pleinement l'engagement des communautés autochtones dans le processus de prise de décision. Cela démontre que les communautés autochtones affirment leur autorité sur le territoire en participant activement aux processus de prise de décision dans la gestion des bassins versants. On observe donc dans ce cas une inclusion évidente de la voix des Premières nations dans le processus de prise de décision.

Toutefois, une inclusion des communautés autochtones dans le processus de prise de décision ne se traduit pas dans tous les cas dans un partage égal des pouvoirs. En effet, l'analyse souligne que dans le cas du *Shuswap Watershed Council* et du *Okanagan Basin Water Board* il y a la mise en place d'une structure de prise de décision partagée, mais en pratique l'analyse identifie une absence répétée des représentants des Premières nations aux rencontres. Dans de tels cas, il ne faut pas mettre de côté les limitations en termes de capacité pour les Premières nations, telles que les ressources, le personnel et le temps (Alcantara et Nelles 2016; Brandes et O'Riordan 2014, 37; Simms 2014, 100). Cette réalité démontre les contraintes pour la mise en place de rapports de force véritablement égaux.

En conclusion, il n'est pas possible de reconnaître dans les collaborations interlocales une autorité substantielle des Premières nations dans la gestion des bassins versants. Selon Simms et al. (2016), la cogouvernance se définit par une réévaluation conjointe du processus de partage de l'autorité et du processus de prises de décisions sur les ressources d'eau entre la province et les Premières nations. Donc à la lumière de la littérature sur la gouvernance autochtone, notre analyse démontre qu'il n'y a pas de remise en question des pouvoirs de la province sur l'eau, mais plutôt un maintien des rapports de forces traditionnels dans la gouvernance de l'eau.

Malgré cela, les différents cas de notre corpus présentent un engagement égalitaire entre deux entités gouvernementales affirmant le leadership des acteurs locaux sur la gestion des bassins versants. Il n'est évidemment pas possible de parler de relations de nation à nation entre les municipalités ou les districts régionaux et les Premières nations, parce que les gouvernements locaux sont des entités de la province sans statut constitutionnel. Il est tout de même possible de constater le développement de relations intergouvernementales horizontales entre les Premières nations et les gouvernements locaux qui démontre la présence d'espaces politiques qui se trouvent au niveau local sans la présence de la province. Comme le soutiennent Simms et al. « while the effectiveness of these agreements has fluctuated over time, the commitment to work together, at a minimum, can allow for ongoing renewal of the relationship between parties » (Simms et al. 2016, 11).

### **Valorisation du savoir autochtone**

Les connaissances traditionnelles autochtones ont été majoritairement exclues de la gestion du territoire au profit d'un savoir scientifique centralisé (Borrows 1997). Le savoir traditionnel autochtone est donc un élément central lorsqu'il est question de penser à la place des communautés autochtones dans la collaboration. Ce concept nous permet de nous attarder également au pouvoir qu'ont les Premières nations de prendre des décisions dans la gestion de l'eau fondées sur leurs perspectives, leurs modes de vie et leurs connaissances écologiques du territoire.

L'analyse de contenu met de l'avant deux tendances sous lesquelles se présente la valorisation du savoir traditionnel autochtone. On identifie tout d'abord l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de l'eau par les bassins versants qui reflète une perspective

holistique de la gestion de la ressource. Ensuite, l'analyse démontre qu'il y a une prise en compte généralisée de l'importance socioculturelle de l'eau pour les Premières nations.

*Approche intégrée de la gestion de l'eau par les bassins versants*

L'une des premières tendances qui émergent de l'analyse de notre corpus, c'est l'adoption d'une approche intégrée de l'eau. En effet, la majorité des cas présente une vision de la gestion des bassins versants qui prend en compte l'eau dans son contexte écologique et social. Par exemple, l'un des principes de la *Nechako Watershed Roundtable* repose sur la « Mutual Dependence – Land, water, air and all living organisms including humans are integral parts of the ecosystem. Biodiversity must be conserved » (Fraser Basin Council 2017, 4). De plus, le *Bonsall Creek Watershed Management Plan* a comme objectif « to ensure that management of the watershed is performed holistically and in a coordinated fashion, so that no one action impairs the health of the watershed » (Municipality of North Cowichan 2016, 15). Ces deux exemples démontrent que la cogestion locale des bassins versants adopte une perspective élargie de l'eau qui tient compte des écosystèmes qui lui sont liés. Une approche par les bassins versants permet donc de s'éloigner d'une conception matérialiste de l'eau associée aux pratiques de gouvernance coloniale. Notre analyse démontre que les pratiques de cogestion locales mettent l'emphase sur le contexte local dans lequel se trouvent les bassins versants, contrairement à une approche centralisée. Un tel constat réaffirme la littérature sur la gouvernance de l'eau par les bassins versants qui soutient que cette approche intègre les aspects écologiques, sociaux et culturels à la gestion de l'eau (Hunder et al. 2014, 1).

À cet égard, l'adoption d'une telle approche n'implique pas nécessairement une valorisation du savoir traditionnel autochtone. Elle représente tout de même un rapprochement intéressant avec les perspectives autochtones sur l'eau et la gestion du territoire. En effet, l'approche par les bassins versants favorise une vision intégrée et holistique de l'eau, qui est similaire aux perspectives autochtones sur l'eau. Bien que le savoir autochtone est propre à chacune des nations et des communautés, il est possible de soutenir que les perspectives autochtones sur l'eau mettent l'accent sur l'interconnexion de l'eau à l'environnement et au contexte social dans lesquels elle évolue (Curran 2019, 3).

Il est intéressant de faire ce rapprochement, parce que ça démontre que la cogestion locale évolue dans un contexte différent d'une gestion de l'eau centralisée et perçue que comme une simple ressource. La vision matérialiste de l'eau exclu totalement le lien particulier des communautés avec l'eau. Alors que la vision holistique qu'adopte l'approche par les bassins versants repositionne l'eau dans son contexte local et ses dynamiques sociales. Elle permet ainsi de penser l'eau comme fondamentalement politique (Linton et Budds 2014, 175).

#### *Importance socioculturelle de l'eau et inclusion du savoir traditionnel autochtone*

L'analyse de contenu démontre que dans la majorité des cas de notre corpus il y a une reconnaissance de l'importance de l'eau pour les Premières nations ainsi qu'un respect pour leurs pratiques culturelles et sociales. Cela est pertinent parce que comme McGregor (2009, 36) l'affirme, l'eau n'est pas uniquement une préoccupation environnementale. L'eau est liée à la survie culturelle des peuples autochtones.

L'analyse démontre ainsi qu'une approche par les bassins versants permet de manière générale une reconnaissance du mode de vie autochtone et le lien culturel, traditionnel et parfois même spirituel avec le territoire et l'eau. Par exemple dans le cas du *Alouette River Ecosystem Partnership*, les Premières nations soulignent dans un communiqué : « The Alouette Watershed represents a significant resource for our community » (Ashlie 2019). Le cas du Mutual Benefit Agreement between Komoks First Nation and Comox Valley Regional District soutient également que le district régional « has come to understand that the waters flowing through the valley hold a deep cultural significance to KFN's history and community. This water also plays an important role in the future of the community and its aspirations for growth and independence » (Comox Valley Regional District 2019). Ces exemples démontrent qu'il y a une reconnaissance du rôle vital de l'eau pour les Premières nations. Donc dans un contexte où la coexistence des peuples autochtones avec l'eau a longtemps été niée par l'État (Borrows 1997, 425), il est intéressant d'observer dans la plupart des collaborations locales une reconnaissance et une affirmation de ce lien socioculturelle des nations avec l'eau et les bassins versants. Cela démontre une prise en compte de la relation qu'ont les Premières nations avec l'eau et l'importance de la ressource pour leur mode de vie.

Toutefois, seulement une partie de ces cas mentionnent le savoir écologique qui découle de cette relation avec l'eau. Par exemple, le *Agricultural Watershed Planning Advisory Committee* reconnaît que « Fish are a main life source for the community and KFN community members have observed that fish are being cumulatively impacted by the many activities in the watershed, including historical mine contamination, irrigation extractions in summer months, and forestry » (Metherall 2019, 67). Cela suggère qu'il y a une

reconnaissance du savoir autochtone dans la collaboration même si ces cas ne spécifient pas comment ce savoir informe les prises de décision.

Certains cas vont plus loin et incluent spécifiquement le savoir traditionnel comme source de connaissance et reconnaissent sa pertinence pour informer les décisions. Par exemple, la *Coquitlam River Watershed Roundtable* a adopté une méthodologie « Open Standards » qui prend en compte différents types de données « along with community-based traditional, ecological and cultural knowledge » (CivicInfoBC 2016). De manière similaire, le *Memorandum of Understanding Lower Cowichan/Koksilah Rivers Integrated Flood Management* soutient que « the plan will be a living document subject to revision from time as required and based on the most up to date information available including local, traditional and scientific knowledge » (Cochiwan Valley Regional District 2010). Ces cas démontrent une volonté de prendre en compte le savoir traditionnel autochtone. Il n’y a toutefois pas de précision sur le type de savoir traditionnel qui est pris en compte. C’est une mention qui reste générique. Ce constat semble s’inscrire dans les critiques de la cogestion qui affirme que trop souvent le savoir autochtone est uniquement mentionné en surface et ne permet pas de prendre en compte de manière substantielle les perspectives autochtones (Kotaska 2013, 101). Nadasdy (1999) souligne notamment que le savoir traditionnel est uniquement extrait du contexte socioculturel de la nation qui possède ce savoir, et qu’il sert ainsi à renforcer les rapports de force inégaux entre les gouvernements étatiques et les peuples autochtones.

D’un autre côté, cinq cas de notre corpus incluent explicitement une valorisation du savoir traditionnel autochtone. Ces cas reconnaissent l’importance du savoir autochtone et en font un élément central de la relation entre les gouvernements locaux et les Premières nations.

En ce sens, une partie du corpus présente un véritable effort de valorisation des savoirs autochtones, par l'inclusion d'enseignement et de principes autochtones. Par exemple dans le cas du *Memorandum of Understanding* entre la Première nation Stz'uminus et la ville de Ladysmith il est mentionné que « Both Councils were engaged from the beginning of the planning process and adopted the leading principle “Itst uw’hw-nuts’ ul-wum”, or “we are working as one” in the local Hul’qumi’num language » (UBCM 2019, 2). Dans le *Cowichan Watershed Board*, « The CWB’s mandate is to provide leadership for sustainable water management to protect and enhance ecosystem health in the Cowichan Watershed guided by the Cowichan teaching: Muks ‘uw’slhilukw’tul – We are all interconnected » (Cowichan Watershed Board 2019). Ces deux exemples démontrent que quelques cas dans le corpus reconnaissent le savoir autochtone et sa valeur pour guider la relation entre les acteurs et pour protéger les bassins versants.

Ces cas ne montrent cependant pas une valorisation du savoir pour informer directement la gestion de l'eau. Comme le soutiennent Bakker et al. (2018, 203), une valorisation du savoir traditionnel doit inclure les conceptualisations autochtones de la gouvernance dans le processus de prise de décision. Cela démontre que la cogestion locale qu'on observe consiste plus en une entrée en relation, sans réels pouvoirs associés à la gestion des bassins versants. En effet, la cogestion locale qu'on observe n'est pas liée à un plus grand pouvoir des autochtones dans la gestion de l'eau. Nadasdy (1999) mentionne qu'une valorisation du savoir traditionnel autochtone doit s'inscrire plutôt dans une transformation des rapports de pouvoir. Il n'est donc pas possible de parler d'une réelle transformation de la méthode de gestion qui inclurait les perspectives autochtones dans les prises de décision.

Malgré cela, il est intéressant de constater que dans cinq cas de notre échantillon, le savoir traditionnel autochtone est valorisé dans une approche de réconciliation avec les peuples autochtones. Comparativement à la critique de Nadasdy (1999), ces cas ne sont pas qu'incorporés dans des pratiques bureaucratiques qui servent à maintenir des rapports de forces inégaux, mais servent plutôt à mettre en place de nouvelles dynamiques relationnelles horizontales entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Comme le soutient Wilson (2014), la place du savoir traditionnel autochtone dans les espaces collaboratifs nous informe directement sur les relations entre les acteurs, les relations de pouvoirs entre ces acteurs (Wilson 2014). L'analyse démontre que dans une partie de notre échantillon il est possible de noter une considération du savoir traditionnel autochtone qui permet de discuter de révision des inégalités de pouvoir qui existent actuellement (Kotaska 2013, 101). En effet, la valorisation des principes autochtones comme fondements à une nouvelle relation entre les gouvernements locaux et les Premières nations indiquent un effort de repenser les dynamiques entre les gouvernements dans une logique de coexistence. Bien que notre corpus ne mette pas de l'avant une reconfiguration des processus décisionnels, il est toujours possible de discuter d'une remise en question du statut des relations actuelles.

### **Conclusion : le rôle des Premières nations dans les espaces de collaboration interlocale**

La littérature théorique sur la gouvernance autochtone, composée des concepts d'autodétermination et de savoir traditionnel autochtone, nous a permis de concentrer notre

analyse sur la question du degré d'implication des Premières nations dans les espaces de collaborations en contexte de gestion des bassins. Ce chapitre permet donc de comprendre le rôle des Premières nations au travers de leur autonomie dans la relation avec les gouvernements locaux et de la façon dont est valorisée leur perspective sur la gestion de l'eau dans cette relation.

L'analyse de contenu révèle un portrait varié de la cogestion locale des bassins versants. Comme il a été discuté au chapitre 4, les gouvernements locaux et les Premières nations choisissent d'entrer en relation de diverses façons. Donc, selon le niveau de formalité des mécanismes collaboratifs en place, il est possible de constater des variations dans le degré d'implication des Premières nations dans ces collaborations. Malgré ces différences entre les cas de notre corpus, l'analyse met de l'avant plusieurs tendances intéressantes concernant le degré d'implication des Premières nations dans ces espaces collaboratifs locaux.

Un premier constat qui émerge de l'analyse est que la cogestion locale ne permet pas de constater une transformation dans l'autorité sur l'eau et sa gestion. La littérature sur la gouvernance par les bassins versants affirme qu'une approche de la gouvernance centrée sur les bassins versants entraîne une transformation du pouvoir de prise de décision (Alice Cohen 2012; Nowlan et Bakker 2007). Une approche par les bassins versants est donc associée à une décentralisation du processus de prise de décision dans la gestion de l'eau vers les acteurs régionaux, au travers de pratiques collaboratives locales (Cohen 2012, 2014). En ce sens, la gouvernance par les bassins versants est présentée comme un moyen pour favoriser une plus grande participation des Premières nations dans la gestion de l'eau. Notre analyse ne permet toutefois pas de confirmer ces tendances. Elle souligne plutôt que

les Premières nations n'ont pas d'autorité ou de pouvoir dans la gestion des bassins versants. À cet égard, il n'est pas possible de reconnaître qu'il y a un partage du pouvoir et de l'autorité sur la ressource permettant de s'éloigner d'un contrôle provincial. Ce constat s'inscrit plutôt dans la littérature critique sur la collaboration dans la gestion des ressources naturelles. En effet, on se rapproche du constat que font Von der Porten et Loe lorsqu'ils affirment que les « collaborative practices tended not to recognize or account for concepts related to Indigenous self-determination and nationhood in ways that were accepted by affected First Nations people » (2013, 149). Ces résultats mettent ainsi de l'avant la manière dont les pratiques de collaboration au niveau local reproduisent les structures coloniales toujours en place qui maintiennent l'exclusion des Premières nations de la gouvernance du territoire.

Dans le même ordre d'idées, l'une des principales critiques des relations entre les peuples autochtones et les gouvernements locaux est qu'elles représentent un « scaling down » pour les peuples autochtones, parce que les gouvernements locaux sont des entités provinciales sans statut constitutionnel (Cohen et Davidson 2011, 4). Comme le soutient Simms « this type of obligation to “give due diligence to First Nations” does not rest with local governments but rather with the Crown » (2014, 97). Ainsi, les collaborations avec les gouvernements locaux ne permettent pas aux Premières nations d'entretenir une relation de nation à nation, et sont plutôt reconnues comme de simples entités locales. Simms soutient notamment que « First Nations are not regarded as Nations, but rather lumped in with local governments as authorities to which statutory authorities can be ‘devolved’ » (Simms 2014, 78).

Toutefois, notre analyse permet de reconnaître qu'au-delà de ces limites inhérentes au statut des gouvernements municipaux et régionaux, les espaces de collaborations locales étudiés dans cette recherche créent de nouvelles dynamiques relationnelles entre les gouvernements locaux et les Premières nations en parallèle des rapports traditionnels que les gouvernements autochtones entretiennent avec l'État et la province. On note ainsi l'émergence d'une interdépendance entre les acteurs au niveau local qui se développe à l'intérieur des structures hiérarchiques, mais dans une logique de relations de respect mutuel. L'analyse permet donc de faire le constat du développement de ces nouveaux rapports entre les Premières nations et les gouvernements locaux qui contourne les rapports et les pratiques de gouvernance traditionnelles.

Bien que notre analyse démontre que les pratiques de cogestion locale ne permettent pas ou très peu de mesure de contrôle aux Premières nations dans la gestion des bassins versants. Les collaborations interlocales identifiées sont tout de même pertinentes. En effet, l'analyse souligne la création de nouvelles dynamiques relationnelles horizontales et consensuelles entre les Premières nations et les gouvernements locaux. Ce que l'on observe ce sont des espaces de collaborations qui sont entièrement en marge des institutions de gouvernance traditionnelles. Ces espaces de collaboration ne modifient pas la distribution traditionnelle de l'autorité des différents acteurs sur l'eau et n'ont donc pas d'impact sur les pouvoirs officiels des Premières nations dans la gestion de l'eau. Néanmoins, ils mettent en place de nouveaux rapports entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Ces espaces de cogestion amènent ainsi à repenser les dynamiques entre les peuples autochtones et les gouvernements étatiques basées sur la coexistence et les rapports de gouvernement à gouvernement. La cogestion des bassins versants permet donc de

contourner ces rapports traditionnels et affiche de nouveaux rapports intergouvernementaux entre les Premières nations et les gouvernements étatiques.

À cet égard, il est intéressant d'approfondir la réflexion sur ces nouvelles dynamiques à la lumière de la littérature sur la résurgence, et ainsi discuter de ces espaces de collaborations au niveau local comme un moyen pour les Premières nations d'affirmer leur présence sur le territoire (Alfred et Corntassel 2005; Corntassel 2012). Nous soutenons que la reformulation des rapports entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans une relation de coexistence et de respect mutuel permet de constater plus largement une affirmation des communautés autochtones comme acteurs politiques ayant une responsabilité dans la gestion des bassins versants.

En effet, notre analyse démontre qu'il y a une reconnaissance du statut de gouvernement des Premières nations dans des collaborations s'inscrivant dans un désir de relation entre égaux. Ce constat vient à l'encontre de la littérature sur la gouvernance autochtone qui est critique à ce sujet et dénote une constante relégation des communautés autochtones au statut de simple intervenant (Nadasdy 2003; Von der Porten et de Loë 2013). Dans la majorité des cas étudiés, les Premières nations ne sont pas considérées comme de simples intervenants. Notre analyse du rôle des Premières nations dans les pratiques collaboratives en contexte de gestion des bassins versants observe plutôt une résurgence des communautés comme acteurs ayant une responsabilité dans la gestion des bassins versants. On observe donc qu'il y a au niveau local une reformulation de l'autorité d'action des Premières nations, à l'intérieur de nouvelles dynamiques relationnelles avec les gouvernements locaux, basée sur une logique de coexistence entre gouvernements. En d'autres mots, notre analyse démontre ainsi qu'à travers les pratiques de cogestion locale,

il y a un repositionnement des Premières nations comme acteurs ayant une agentivité politique dans la gestion des bassins versants sur leur territoire traditionnel (Papillon 2013, 10). La gestion des ressources naturelles au Canada a longtemps été défini par une structure coloniale qui empêchait tout maintien de l'agentivité politique des peuples autochtones (Papillon 2008, 96). Il est donc intéressant de constater qu'il y a une repolitisation de la gestion de l'eau au travers des pratiques de collaboration locale où les Premières nations réaffirment leur rôle en tant qu'acteur politique sur le territoire.

Le développement de cette agentivité politique des Premières nations s'opère en parallèle des rapports de forces inégaux ancrés dans les institutions de gouvernance en place actuellement (Corntassel 2012, 88). Comme le soutient Kotaska, « Any move toward observing Indigenous title and sovereignty and decreasing colonial control could arguably be a part of the decolonizing process » (2013, 94). Comme elle le soutient, cette affirmation du pouvoir et de l'autorité d'action des Premières nations dans la gestion des bassins versants s'opère à l'intérieur des structures traditionnelles qui maintiennent des rapports de forces inégaux, il n'est donc pas approprié de parler de changement dans les rapports de pouvoirs officiels (Kotaska 2013, 94). Cela démontre toutefois la pertinence de ces relations de collaboration au niveau local, pour s'intéresser au rapport des Premières nations à leurs territoires ancestraux et aux transformations, même subtiles, qui s'opèrent localement et permettent de contourner les dynamiques traditionnelles de gouvernance. Comme le souligne Papillon, ces changements subtils des pratiques locales sont importants et peuvent être, avec le temps, le moteur de transformations "from below" (Papillon 2008, 17). Il est donc intéressant de constater et d'étudier le développement de cette agentivité

politique des Premières nations en contexte de gestion des bassins versants, à l'intérieur complètement du cadre institutionnel traditionnel canadien.

## **Chapitre 6 : Conclusion**

Le but de ce projet de recherche était en premier lieu de s'attarder au phénomène récent des relations de collaboration entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Ainsi nous mettons l'accent sur les relations locales qui s'opèrent en dehors des pratiques de gouvernance traditionnelles entre les peuples autochtones et l'État canadien. Pour ce faire, notre analyse se penche sur ce que la cogestion locale entre les gouvernements locaux et les Premières nations veut dire en pratique dans la gestion locale des bassins versants en Colombie-Britannique.

Par l'entremise d'une analyse typologique des mécanismes collaboratifs, nous avons fait le portrait de ces pratiques de cogestion locales. Nous démontrons qu'à l'extérieur du système fédéral, il n'y a pas de structure de gouvernance liée à la gestion des bassins versants et que les peuples autochtones ne sont pas valorisés comme décideurs au même titre que les autres gouvernements. L'analyse démontre que malgré le développement d'une nouvelle politique sur l'eau au niveau provincial, il n'est pas possible de constater une transformation des rapports de pouvoir dans la gestion de l'eau. Toutefois, l'analyse de contenu réalisée sur les collaborations identifiées dans notre corpus démontre que malgré l'absence d'institutionnalisation des collaborations, de nouvelles dynamiques

relationnelles entre les Premières nations et les gouvernements locaux ont été développées. Ces nouveaux espaces de collaboration témoignent d'une réaffirmation du rôle des Premières nations en tant qu'acteurs politiques dans la gestion des bassins versants. Des relations de gouvernements à gouvernements qui reconnaissent les Premières nations comme entité politique se développent à l'extérieur des champs de pouvoirs des gouvernements provinciaux et fédéral dans la gestion des bassins versants. Notre projet met donc en lumière les dynamiques politiques locales dans ces espaces qui passent souvent sous le silence dans les analyses de la gouvernance. Ces espaces de collaboration sont tout de même contraints par les structures de l'État colonial, dont la loi sur les indiens.

Il est important de souligner les contributions empirique et théorique de ce projet. Dans un premier temps, nous contribuons à la littérature sur les mécanismes collaboratifs en développant une typologie adaptée au contexte particulier de la collaboration entre les Premières nations et les gouvernements locaux dans la gestion des bassins versants. Cette contribution est significative, car elle nous permet de dresser un portrait de la manière dont les gouvernements locaux et autochtones s'insèrent dans le contexte institutionnel de la gestion de l'eau en Colombie-Britannique. Ce portrait permet ainsi d'analyser les formes sous lesquelles les acteurs locaux décident d'établir une relation en parallèle des pratiques de gouvernance officielles.

Dans un deuxième temps, ce projet fait une contribution empirique en explorant un phénomène peu étudié. En effet, la typologie adaptée que nous avons développée nous permet de faire une analyse systématique des types de mécanismes de collaboration et des différences qu'ils comportent dans le contexte précis des relations de collaboration entre

les Premières nations et les gouvernements locaux en Colombie-Britannique. La littérature émergente qui s'attarde au phénomène récent de la collaboration entre les peuples autochtones et les instances locales ne se préoccupe pas systématiquement des formes que prend celle-ci dans la gestion des bassins versants. Notre projet met en lumière les relations interlocales dans le contexte de la gestion des bassins versants et identifie de nouvelles dynamiques relationnelles qui émergent entre les gouvernements locaux et les Premières nations. Cette recherche est avant tout exploratoire. L'absence d'information systématique sur les collaborations entre les gouvernements locaux et les Premières nations dans le contexte de la gestion des bassins versants illustre bien la réalité du manque d'attention portée à ces collaborations.

Dans un troisième temps, ce projet contribue à la littérature sur les relations entre les gouvernements locaux et les Premières nations en explorant et théorisant les dynamiques relationnelles qui s'opèrent en dehors des institutions. Nous étendons l'analyse au-delà des structures de gouvernance traditionnelles pour mettre en lumière les dynamiques de gouvernance émergentes entre les acteurs locaux. Nous fournissons ainsi une réflexion sur l'évolution des rapports entre les peuples autochtones et les gouvernements étatiques au niveau local. Notre analyse tient ainsi compte de la nature politique des relations qui s'établissent dans un espace souvent considéré comme non-politique.

Ce travail de recherche met les bases pour une réflexion plus approfondie sur les nouveaux rapports intergouvernementaux entre les Premières nations et les gouvernements locaux et les transformations que cela engendre au niveau local dans la gestion des ressources naturelles. Il serait intéressant de poursuivre la recherche sur le terrain pour dresser un portrait plus détaillé des pratiques collaboratives locales en contexte de la gestion des

bassins versants, notamment pour examiner la façon dont les dynamiques relationnelles entre les gouvernements locaux et les Premières nations s'opèrent sur le terrain dans les interactions courantes entre les communautés et évaluer la perception des communautés autochtones de ces nouveaux rapports. Cette recherche ne permet pas de se pencher sur la question des structures de gouvernance autochtone traditionnelle extérieures aux structures imposées par la Loi sur les Indiens. Il serait pertinent de poursuivre la recherche en s'intéressant à la place qu'occupent ces structures de gouvernance autochtone traditionnelle au niveau local.

Pour conclure, une recherche sur les espaces de collaboration qui se développent au niveau local est pertinente, car elle présente un nouvel angle d'analyse du concept de réconciliation entre les peuples autochtones et les gouvernements étatiques. Ce projet amène d'abord à remettre en question les efforts de réconciliation du gouvernement provincial, parce qu'on observe une absence de décentralisation substantielle de l'autorité de la province vers les acteurs locaux qui empêche de soutenir que les premières nations ont une autorité réelle dans la gouvernance de l'eau. L'analyse démontre plutôt la mise en place de nouvelles relations entre les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones qui s'inscrivent dans une logique d'égal à égal et de respect mutuel. Cela permet de revoir la réconciliation dans les pratiques de collaboration qui émergent en parallèle des rapports inégaux inhérent au système de gouvernance provincial et fédéral, mais aussi de penser la réconciliation davantage en termes de partage du territoire dans une logique de coexistence entre les acteurs. Bref, dans un contexte national où les peuples autochtones sont toujours exclus des processus de prise de décision liés à la gouvernance de leurs territoires, il est pertinent de s'attarder à la manière dont la réconciliation émerge

entre les gouvernements locaux et les gouvernements autochtones et à comment elle peut entraîner, avec le temps, des changements dans les rapports entre les nations autochtones et l'État canadien.

## Bibliographie

- Alcantara, Christopher, et Ian Kalman. 2018. « Diversifying Methodologies: A Haudenosaunee/Settler Approach for Measuring Indigenous-Local Intergovernmental Success ». *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique*, 1-18.  
<https://doi.org/10.1017/S0008423918000409>.
- Alcantara, Christopher, et Michael Morden. 2017. « Indigenous multilevel governance and power relations ». *Territory, Politics, Governance*, 1-15.  
<https://doi.org/10.1080/21622671.2017.1360197>.
- Alcantara, Christopher, et Jen Nelles. 2016. *A quiet evolution: the emergence of indigenous-local intergovernmental partnerships in Canada*. Institute of Public Administration of Canada series in public management and governance. Toronto ; Buffalo: University of Toronto Press.
- Alexander, E. 1995. *How Organizations Act Together : Interorganizational Coordination in Theory and Practice*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315075822>.
- Alfred, Taiaiake, et Jeff Corntassel. 2005. « Being Indigenous: Resurgences against Contemporary Colonialism ». *Government and Opposition* 40 (4): 597-614.  
<https://doi.org/10.1111/j.1477-7053.2005.00166.x>.
- Armitage, Derek, Fikret Berkes, et Nancy Doubleday. 2010. *Adaptive Co-Management: Collaboration, Learning, and Multi-Level Governance*. UBC Press.
- Ashlie, Cheryl. 2019. « First Nations Partnership for Ecosystem Repair of Alouette River ». Water Canada. 2019. <https://www.watercanada.net/feature/first-nations-partnership-for-ecosystem-repair-of-alouette-river/>.
- Bache, Ian, et Matthew Flinders. 2004. « Multi-Level Governance and the Study of the British State ». *Public Policy and Administration* 19 (1): 31-51.  
<https://doi.org/10.1177/095207670401900103>.
- Bakker, Karen, Rosie Simms, Nadia Joe, et Leila Harris. 2018. « Indigenous Peoples and Water Governance in Canada: Regulatory Injustice and Prospects for Reform ». Dans *Water Justice*, édité par Rutgerd Boelens, Tom Perreault, et Jeroen Vos, 1<sup>re</sup> éd., 193-209. Cambridge University Press.  
<https://doi.org/10.1017/9781316831847.013>.
- Bakvis, Herman, Douglas M. Brown, et Gerald Baier. 2009. *Contested Federalism: Certainty and Ambiguity in the Canadian Federation*. Don Mills, Ont.: Oxford University Press.
- Bark, Rosalind H., Dustin E. Garrick, Catherine J. Robinson, et Sue Jackson. 2012. « Adaptive basin governance and the prospects for meeting Indigenous water claims ». *Environmental Science & Policy* 19-20: 169-77.  
<https://doi.org/10.1016/j.envsci.2012.03.005>.
- Barnhill, S. Kathleen. 2009. « Negotiating Sacred Space: Indigenous Participation in Local Environmental Governance ». Master of Science. State University of New York. College of Environmental Science and Forestry. Syracuse, N.Y.
- Barry, Janice. 2012. « Indigenous State Planning as Inter-Institutional Capacity Development: The Evolution of “Government-to-Government” Relations in

- Coastal British Columbia, Canada ». *Planning Theory & Practice* 13 (2): 213-31. <https://doi.org/10.1080/14649357.2012.677122>.
- BC Tomorrow Society. 2018. « British Columbia Watershed ». 2018. <https://www.bctomorrow.ca/blog/watersheds>.
- Berkes, Fikret. 2009. « Evolution of co-management: Role of knowledge generation, bridging organizations and social learning ». *Journal of Environmental Management* 90 (5): 1692-1702. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2008.12.001>.
- Berkes, Fikret, Peter George, et Richard Preston. 1991. « Co-Management: The Evolution of The Theory And Practice of Joint Administration of Living Resources ». Program for Technology Assessment in Subarctic Ontario présenté à IASCP, University of Manitoba, Winnipeg, Canada.
- Black, Kerry, et Edward McBean. 2017. « Analysis of Challenges and Opportunities to Meaningful Indigenous Engagement in Sustainable Water and Wastewater Management ». *Water Policy*. <https://doi.org/10.2166/wp.2017.078>.
- Blackstock, Michael. 2001. « Water: A First Nations' spiritual and ecological perspective ». *B.C. Journal of Ecosystems and Management* 1 (1): 1-14.
- Blair, Robert, et Christian L. Janousek. 2013. « Collaborative Mechanisms in Interlocal Cooperation: A Longitudinal Examination ». *State and Local Government Review* 45 (4): 268-82. <https://doi.org/10.1177/0160323X13511647>.
- Borrows, John. 1997. « Living between Water and Rocks: First Nations, Environmental Planning and Democracy ». *The University of Toronto Law Journal* 47 (4): 417-68. <https://doi.org/10.2307/825948>.
- . 2000. « 'Landed' Citizenship: Narratives of Aboriginal Political Participation ». Dans *Citizenship in Diverse Societies*, édité par Will Kymlicka et Wayne Norman, 326-42. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/019829770X.003.0013>.
- Brandes, Oliver M, et Deborah Curran. 2009. « Setting a New Course in British Columbia Water Governance: Reform Options and Opportunities ». *University of Victoria, B.C.: POLIS Project on Ecological Governance*, 24.
- Brandes, Oliver M., et Deborah Curran. 2017. « Changing Currents: A Case Study in the Evolution of Water Law in Western Canada ». Dans *Water Policy and Governance in Canada*, édité par Steven Renzetti et Diane P. Dupont, 17:45-67. Cham: Springer International Publishing. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-42806-2\\_4](https://doi.org/10.1007/978-3-319-42806-2_4).
- Brandes, Oliver M, et Jon O'Riordan. 2014. *A Blueprint for Watershed Governance in British Columbia*.
- Brenner, Neil. 2008. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Reprinted. Oxford: Oxford Univ. Press.
- Cave, Kate, Julia Ko, Geneviève Layton-Cartier, et Shianne McKay. 2016. « Indigenous Watershed Initiatives and Co-Governance Arrangements: A British Columbia Systematic Review ». Centre for Indigenous Environmental Resources Inc. [https://www.fnfisheriescouncil.ca/wp-content/uploads/2015/09/BC-Systematic-Review-Project-Report\\_Sept-15-2016.pdf](https://www.fnfisheriescouncil.ca/wp-content/uploads/2015/09/BC-Systematic-Review-Project-Report_Sept-15-2016.pdf).
- Cave, Katherine. 2012. « Exploring the Influences of Institutions on Water Governance and Management: A First Nation Case Study ». Thèse de maîtrise, University of Waterloo. <https://uwspace.uwaterloo.ca/handle/10012/6492>.

- City of Courtenay. 2018. « K'omoks First Nation, Courtenay and Project Watershed Make History for Greener Planet ». 2018.  
<https://www.courtenay.ca/EN/meta/news/news-archives/2018-archives/k-omoks-first-nation-courtenay-and-project-watershed-make-history-for-greener-planet.html>.
- City of Pitt Meadow. 2015. « Invitation- Ecological Restoration Forums (Katzie First Nation) ».   
[http://pittmeadows.ca.granicus.com/Viewer.php?view\\_id=2&clip\\_id=635&meta\\_id=97240](http://pittmeadows.ca.granicus.com/Viewer.php?view_id=2&clip_id=635&meta_id=97240).
- CivicInfo BC. 2018. « CivicInfo BC ». <https://www.civicinfo.bc.ca/about-us>.
- CivicInfoBC. 2016. « Community Excellence Awards: Coquitlam River Watershed Plan/Collaboration ». <https://www.civicinfo.bc.ca/practices-innovations?id=719&type=ss&year=2015>.
- Clark, Douglas, et Jocelyn Joe-Strack. 2017. « Keeping the “Co” in the Co-Management of Northern Resources ». *Northern Public Affairs*, n° April: 71-74.
- Cochiwan Valley Regional District. 2010. « Memorandum of Understanding Lower Cowichan/Koksilah Rivers Integrated Flood Management ».   
<https://www.cvr.d.bc.ca/DocumentCenter/View/7997/MOU---Cowichan-Koksilah-Flood-Management?bidId=>.
- Cohen, A., et S. Davidson. 2011. « The Watershed Approach: Challenges, Antecedents, and the Transition from Technical Tool to Governance Unit » 4 (1): 14.
- Cohen, Alice. 2012. « Rescaling Environmental Governance: Watersheds as Boundary Objects at the Intersection of Science, Neoliberalism, and Participation ». *Environment and Planning A: Economy and Space* 44 (9): 2207-24.  
<https://doi.org/10.1068/a44265>.
- Collier, David, Jody LaPorte, et Jason Seawright. 2012. « Putting Typologies to Work: Concept Formation, Measurement, and Analytic Rigor ». *Political Research Quarterly* 65 (1): 217-32. <https://doi.org/10.1177/1065912912437162>.
- Comox Valley Regional District. 2019. « K'omoks First Nation ». 2019.  
<https://www.comoxvalleyrd.ca/KFN>.
- Cornell, Stephen, Miriam Jorgensen, et Cheryl Goodswimmer. 2004. « In Pursuit of Capable Governance: A Report To The Lheidli T'enneh First Nation ». Tucson: Native Nations Institute for Leadership, Management, and Policy.
- Corntassel, Jeff. 2012. « Re-Envisioning Resurgence: Indigenous Pathways to Decolonization and Sustainable Self-Determination ». *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* 1 (1).  
<https://decolonization.org/index.php/des/article/download/18627>.
- Corntassel, Jeff, et Richard C. Witmer. 2008. *Forced Federalism: Contemporary Challenges to Indigenous Nationhood*. American Indian Law and Policy Series 3. Norman: Univ. of Oklahoma Press.
- Cowichan Watershed Board. 2018. « Pathways and partnerships a framework for collaboration and reconciliation in the Cowichan Watershed ».   
[https://cowichanwatershedboard.ca/wp-content/uploads/2019/04/CWB\\_PathwaysAndPartnerships\\_Final\\_web.pdf](https://cowichanwatershedboard.ca/wp-content/uploads/2019/04/CWB_PathwaysAndPartnerships_Final_web.pdf).
- . 2019. « Home: The Cowichan Watershed Board ». 2019.  
<https://cowichanwatershedboard.ca/the-cowichan-watershed-board-2/>.

- Curran, Deborah. 2015. « Water Law as a Watershed Endeavour: Federal Inactivity as an Opportunity for Local Initiative ». 28 *J Envtl L & Prac* 53.
- . 2019. « Indigenous Processes of Consent: Repoliticizing Water Governance through Legal Pluralism ». *Water* 11 (3): 571.  
<https://doi.org/10.3390/w11030571>.
- Feiock, Richard C. 2013. « The Institutional Collective Action Framework ». *Policy Studies Journal* 41 (3): 397-425. <https://doi.org/10.1111/psj.12023>.
- Feit, H. 2005. « Recognizing co-management as co-governance: Visions and histories of conservation at James Bay ». *Anthropologica* 47 (5): 267-88.
- Frame, Tanis M., Thomas Gunton, et J. C. Day. 2004. « The role of collaboration in environmental management: an evaluation of land and resource planning in British Columbia ». *Journal of Environmental Planning and Management* 47 (1): 59-82. <https://doi.org/10.1080/0964056042000189808>.
- Fraser Basin Council. 2017. « Nechako Watershed Roundtable (NWR) & Core Committee Terms of Reference ». [https://www.fraserbasin.bc.ca/\\_Library/UFR/nwr\\_tor\\_oct\\_2017.pdf](https://www.fraserbasin.bc.ca/_Library/UFR/nwr_tor_oct_2017.pdf).
- . 2019. « Local Government ». 2019.  
[https://www.rethinkingwater.ca/local\\_government.html](https://www.rethinkingwater.ca/local_government.html).
- Given, Lisa. 2008. *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*. California: SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781412963909.n472>.
- Goetze, Tara C. 2005. « Empowered Co-Management: Towards Power-Sharing and Indigenous Rights in Clayoquot Sound, BC ». *Anthropologica* 47 (2): 247-65.
- Government of B.C. 2018. « Community Watersheds ». 2018.  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/air-land-water/water/water-quality/community-watersheds>.
- Gunton, Thomas I., J. C. Day, et Peter W. Williams. 2003. « Toward Environmental Sustainability in British Columbia: The Role of Collaborative Planning » 31 (2): 21-38.
- Harris, Leila, et Rosie Simms. 2016. « “All of the Water That Is in Our Reserves and That Is in Our Territories Is Ours”: Colonial and Indigenous Water Governance in Unceded Indigenous Territories in British Columbia ». *Water Economics, Policy and Governance Network and Canadian Water Network*, 7.
- Horak, Martin, et Robert Young, éd. 2012. *Sites of Governance: Multilevel Governance and Policy Making in Canada's Big Cities*. McGill-Queen's University Press.  
<http://www.jstor.org/stable/j.ctt81d6q>.
- Hulst, Rudie, et André van Montfort. 2007. « Inter-Municipal Cooperation: A Widespread Phenomenon ». Dans *Inter-Municipal Cooperation in Europe*, édité par Rudie Hulst et André van Montfort, 1-21. Dordrecht: Springer Netherlands.  
[https://doi.org/10.1007/1-4020-5379-7\\_1](https://doi.org/10.1007/1-4020-5379-7_1).
- Hunder, Rodger, Olivier M. Brandes, Michele-lee Moore, et Laura brandes. 2014. « The Cowichan Watershed Board: An Evolution of Collaborative Watershed Governance ». POLIS Project on ecological governance, University of Victoria.  
<https://cowichanwatershedboard.ca/wp-content/uploads/2019/04/CWBCaseStudy-Aug2014.pdf>.

- Imperial, Mark T. 2005. « Using Collaboration as a Governance Strategy: Lessons From Six Watershed Management Programs ». *Administration & Society* 37 (3): 281-320. <https://doi.org/10.1177/0095399705276111>.
- Joe, Nadia, Karen Bakker, et Leila Harris. 2017. « Perspectives on the BC Water Sustainability Act: First Nations Respond to Water Governance Reform in British Columbia ». Vancouver: Program on Water Governance.
- King, Hayden. 2013. « New treaty, same old dispossession : a critical assessment of land and resource management regimes in the North ». Dans *Canada : the state of the federation 2013 : Aboriginal multilevel governance*, édité par Martin Papillon et André Juneau. Montreal and Kingston: Institute of Intergovernmental Relations and McGill-Queens University Press.
- Koehler, Brandi, et Tomas M. Koontz. 2008. « Citizen Participation in Collaborative Watershed Partnerships ». *Environmental Management* 41 (2): 143-54. <https://doi.org/10.1007/s00267-007-9040-z>.
- Koontz, Tomas M., et Elizabeth Moore Johnson. 2004. « One Size Does Not Fit All: Matching Breadth of Stakeholder Participation to Watershed Group Accomplishments ». *Policy Sciences* 37 (2): 185-204. <https://doi.org/10.1023/B:OLIC.0000048532.94150.07>.
- Kotaska, Janalyn Gail. 2013. « Reconciliation 'at the End of the Day' : Decolonizing Territorial Governance in British Columbia after Delgamuukw ». Thèse de doctorat, University of British Columbia. <https://doi.org/10.14288/1.0074235>.
- Krippendorff, K. 2004. « Reliability in Content Analysis: Some Common Misconceptions and Recommendations ». *Human Communication Research* 30 (3): 411-33. <https://doi.org/10.1093/hcr/30.3.411>.
- Kwon, Sung-Wook, et Richard C. Feiock. 2010. « Overcoming the Barriers to Cooperation: Intergovernmental Service Agreements ». *Public Administration Review* 70 (6): 876-84. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2010.02219.x>.
- Ladner, Kiera. 2003. « Treaty federalism : an indigenous vision of canadian federalisms ». Dans *New trends in Canadian federalism*, édité par François Rocher et Miriam Smith, 2e ed, 167-94. Broadview Press. Peterborough, Ont.
- Ladner, Kiera L. 2001. « Negotiated Inferiority: The Royal Commission on Aboriginal People's Vision of a Renewed Relationship ». *American Review of Canadian Studies* 31 (1-2): 241-64. <https://doi.org/10.1080/02722010109481593>.
- Ladner, Kiera L, et Myra Tait. 2017. *Surviving Canada: Indigenous Peoples Celebrate 150 Years of Betrayal*. ARP Books. Winnipeg.
- Landreville, Troy. 2018. « K'ómoks First Nation, CVRD sign historic water agreement ». *My Comox Valley Now*, 2018. <https://www.mycomoxvalleynow.com/42319/komoks-first-nation-cvrd-sign-historic-water-agreement/>.
- Larsen, Soren C., et Jay T. Johnson. 2017. *Being Together in Place: Indigenous Coexistence in a More Than Human World*. U of Minnesota Press.
- Leib-Milburn, Leanna. 2016. « Towards First Nations Watershed Co-Management in Metro Vancouver : A Case of Kwikwetlem First Nation and the Coquitlam River Watershed ». Thèse de maîtrise, University of British Columbia. <https://doi.org/10.14288/1.0300038>.

- Linton, Jamie, et Jessica Budds. 2014. « The Hydrosocial Cycle: Defining and Mobilizing a Relational-Dialectical Approach to Water ». *Geoforum* 57: 170-180. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2013.10.008>.
- Loë, Robert C. de, et M. C. Brisbois. 2016. « State roles and motivations in collaborative approaches to water governance: a power theory-based analysis ». *Geoforum* 74: 202-12.
- Lubell, Mark. 2004. « Collaborative Watershed Management: A View from the Grassroots ». *Policy Studies Journal* 32 (3): 341-61. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.2004.00069.x>.
- Lubell, Mark, Mark Schneider, John T. Scholz, et Mihriye Mete. 2002. « Watershed Partnerships and the Emergence of Collective Action Institutions ». *American Journal of Political Science* 46 (1): 148-63. <https://doi.org/10.2307/3088419>.
- Marks, Gary. 1993. « Structural Policy and Multilevel Governance in the EC ». Dans *The state of the European community*, 391-410. New-York: Cafruny et Rosenthal.
- McGregor, Deborah. 2009. « Honouring our Relations: an Anishnaabe Perspective on Environmental Justice ». Dans *Speaking for Ourselves: Environmental Justice in Canada*, édité par J. Agyeman, 27:27-41. BC: UBC Press. Vancouver.
- . 2012. « Traditional Knowledge: Considerations for Protecting Water in Ontario ». *International Indigenous Policy Journal* 3 (3). <https://doi.org/10.18584/iipj.2012.3.3.11>.
- Melnychuk, Natalya. 2017. « Assessing Legitimacy Within Collaborative Water Governance: How, When, and by Whom? » Thèse de doctorat, University of Waterloo. <https://uwspace.uwaterloo.ca/handle/10012/12579>.
- Metherall, Christina. 2019. « Tsolum River Agricultural Watershed Plan: Phase 1 ». Comox Valley Regional District. [https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Projects-Initiatives/tsolum\\_river\\_agricultural\\_watershed\\_plan\\_-\\_phase\\_one\\_report.pdf](https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Projects-Initiatives/tsolum_river_agricultural_watershed_plan_-_phase_one_report.pdf).
- Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation. 2005. « The New Relationship Aboriginal People and the Government of British Columbia: Building a healthy and prosperous future together ». [http://www.sfu.ca/~palys/new\\_relationship\\_brochure.pdf](http://www.sfu.ca/~palys/new_relationship_brochure.pdf).
- Morris, Tim, et Oliver M. Brandes. 2013. « The State of the Water Movement in British Columbia: A Waterscape Scan & Needs Assessment of B.C. Watershed-Based Groups ». POLIS Project on Ecological Governance et Real Estate Foundation of British Columbia.
- Municipality of North Cowichan. 2016. « Bonsall Creek Watershed Management Plan ». <https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Planning~and~Land~Use/docs/Bonsall%20Creek%20WMP%20-%20FINAL%20PLAN.pdf>.
- Murphy, Michael. 2005. *Canada, the State of the Federation 2003: Reconfiguring Aboriginal State-Relations*. Montréal, Que.: Published for the Institute of Intergovernmental Relations School of Policy Studies, Queen's University by McGill-Queen's University Press.
- Nadasdy, Paul. 1999. « The Politics of Tek: Power and the “Integration” of Knowledge ». *Arctic Anthropology* 36 (1/2): 1-18.
- . 2003. *Hunters and Bureaucrats: Power, Knowledge, and Aboriginal-State Relations in the Southwest Yukon*. Vancouver: UBC Press.

- Natcher, David C., Susan Davis, et Clifford G. Hickey. 2005. « Co-Management: Managing Relationships, Not Resources ». *Human Organization* 64 (3): 240-50. <https://doi.org/10.17730/humo.64.3.23yfnkrl2ylapjxw>.
- Nelitz, Marc, Tanis Douglas, et Rutherford Murray. 2009. « Freshwater For Fish and People: Moving Towards “Living Water Smart” ». Pacific Fisheries Resource Conservation Council, Vancouver, BC.
- Nelles, Jen, et Christopher Alcantara. 2011. « Strengthening the Ties That Bind? An Analysis of Aboriginal-Municipal Inter-Governmental Agreements in British Columbia: Aboriginal-Municipal Inter-Governmental Agreements in British Columbia ». *Canadian Public Administration* 54 (3): 315-34. <https://doi.org/10.1111/j.1754-7121.2011.00178.x>.
- Nowlan, Linda, et Karen Bakker. 2007. « Delegating Water Governance: Issues and Challenges in the BC Context ». Vancouver, BC: BC Water Governance Project.
- . 2010. *Practising Shared Water Governance in Canada: A Primer*. Vancouver: UBC Program on Water Governance.
- Overduin, Natasha, Rosie Simms, Oliver M Brandes, Tim Morris, Jennifer L Archer, et Sutton Eaves. 2019. « Strengthening Decision-Making and Collaboration for Healthy Watersheds ». POLIS Water Sustainability Project et Centre for Indigenous Environmental Resources.
- Papillon, Martin. 2008. « Federalism from below? The emergence of Aboriginal multilevel governance in Canada: A comparison of the James Bay Crees and Kahnawá:ke Mohawks ». Thèse de doctorat, Ann Arbor, United States: University of Toronto. <https://search.proquest.com/docview/304342178/abstract/FB1103519E4E4893PQ/1>.
- . 2013. « Introduction: The Promises and Pitfalls of Aboriginal Multilevel Governance ». Dans *Aboriginal Multilevel Governance*, Papillon et Juneau, 3-26. Canada: The State of the Federation. Institute of Intergovernmental Relations.
- Phare, Merrell-Ann S. 2009. *Denying the Source: The Crisis of First Nations Water Rights*. Surrey, BC: Rocky Mountain Books.
- Phare, Merrell-Ann, Rosie Simms, Oliver M Brandes, et Michael Miltenberger. 2017. « Collaborative Consent AND Water in British Columbia ». POLIS Project on Ecological Governance, University of Victoria.
- Pierre, Jon, et B. Guy Peters. 2000. *Governance, Politics and the State*. Political Analysis. Basingstoke: Macmillan [u.a.].
- Pomeroy, Robert S, et Fikret Berkes. 1997. « Two to tango: The role of government in fisheries co-management ». *Marine Policy* 21 (5): 465-80. [https://doi.org/10.1016/S0308-597X\(97\)00017-1](https://doi.org/10.1016/S0308-597X(97)00017-1).
- Porter, Robert B. 1998. « Decolonizing Indigenous Governance: Observations on Restoring Greater Faith and Legitimacy in the Government of the Seneca Nation ». *Kansas Journal of Law & Public Policy* 8 (2): 97-141.
- Regional District of the North Okanagan. 2014. « Shuswap River Watershed Sustainability Plan ». [http://www.rdno.ca/docs/141114\\_SRWSP\\_FinalFormat.pdf](http://www.rdno.ca/docs/141114_SRWSP_FinalFormat.pdf).
- Richter, Brent. 2009. « New totem guards watershed ». *Coast Reporter*, 2009. <https://www.coastreporter.net/news/local-news/new-totem-guards-watershed-1.1180415>.

- Scott, John, et Peter J. Carrington. 2011. *The SAGE Handbook of Social Network Analysis*. SAGE.
- Scott, Tyler A., et Craig W. Thomas. 2017. « Unpacking the Collaborative Toolbox: Why and When Do Public Managers Choose Collaborative Governance Strategies? » *Policy Studies Journal* 45 (1): 191-214. <https://doi.org/10.1111/psj.12162>.
- Sen, Sevaly, et Jesper R. Nielsen. 1996. « Fisheries Co-Management: A Comparative Analysis ». *Marine Policy* 20 (5): 405-18.
- Shrestha, Manoj K., et Richard C. Feiock. 2011. « Transaction Cost, Exchange Embeddedness, and Interlocal Cooperation in Local Public Goods Supply ». *Political Research Quarterly* 64 (3): 573-87. <https://doi.org/10.1177/1065912910370683>.
- Simms, Beatrice Rose. 2014. « “All of the Water That Is in Our Reserves and That Is in Our Territory Is Ours”: Colonial and Indigenous Water Governance in Unceded Indigenous Territories in British Columbia ». Thèse de maîtrise, Vancouver: University of British Columbia.
- Simms, Rosie, Leila Harris, Nadia Joe, et Karen Bakker. 2016. « Navigating the Tensions in Collaborative Watershed Governance: Water Governance and Indigenous Communities in British Columbia, Canada ». *Geoforum* 73 (juillet): 6-16. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.04.005>.
- Spicer, Zachary. 2014. « The Dynamics of Municipal Cooperation in Canadian Metropolitan Areas ». 44th Conference of the Urban Affairs Association, San Antonio, TX.
- . 2015. « Cooperation and Capacity: Inter-Municipal Agreements in Canada ». *Institute on Municipal Finance and Governance*, n° 19: 37.
- . 2016. « Governance by Handshake? Assessing Informal Municipal Service Sharing Relationships ». *Canadian Public Policy*, novembre. <https://doi.org/10.3138/cpp.2015-079>.
- . 2017. « Bridging the accountability and transparency gap in inter-municipal collaboration ». *Local Government Studies* 43 (3): 388-407. <https://doi.org/10.1080/03003930.2017.1288617>.
- Sunshine Coast Conservation Association. 2008. « Joint Watershed Management Agreement ». 2008. [https://www.thescca.ca/index.php?option=com\\_content&view=article&id=71&Itemid=110](https://www.thescca.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=71&Itemid=110).
- Tipa, Gail, et Richard Welch. 2006. « Comanagement of Natural Resources: Issues of Definition From an Indigenous Community Perspective ». *The Journal of Applied Behavioral Science* 42 (3): 373-91. <https://doi.org/10.1177/0021886306287738>.
- Town of Ladysmith. 2019. « Partnerships: Stz’uminus First Nation ». 2019. <https://www.ladysmith.ca/discover-ladysmith/partnerships>.
- Turner, Dale. 2006. *This Is Not a Peace Pipe: Towards a Critical Indigenous Philosophy*. Toronto: University of Toronto Press. <http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=4672695>.
- Turner, Nancy J., Marianne Boelscher Ignace, et Ronald Ignace. 2000. « Traditional Ecological Knowledge and Wisdom of Aboriginal Peoples in British Columbia ». *Ecological Applications* 10 (5): 1275-87. [https://doi.org/10.1890/1051-0761\(2000\)010\[1275:TEKAWO\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1890/1051-0761(2000)010[1275:TEKAWO]2.0.CO;2).

- UBCM. 2019. « Pathways to Collaboration: Stz'uminus First Nation - Town of Ladysmith ». [https://www.ubcm.ca/assets/Resolutions~and~Policy/Policy/Ladysmith\\_Stzuminus\\_20190909.pdf](https://www.ubcm.ca/assets/Resolutions~and~Policy/Policy/Ladysmith_Stzuminus_20190909.pdf).
- Von Der Porten, Suzanne. 2012. « Canadian Indigenous Governance Literature: A Review ». *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples* 8 (1): 1-14. <https://doi.org/10.1177/117718011200800101>.
- Von der Porten, Suzanne, et Robert C. de Loë. 2013. « Collaborative Approaches to Governance for Water and Indigenous Peoples: A Case Study from British Columbia, Canada ». *Geoforum* 50 (décembre): 149-60. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2013.09.001>.
- Von der Porten, Suzanne, Robert C. de Loë, et Ryan Plummer. 2015. « Collaborative Environmental Governance and Indigenous Peoples: Recommendations for Practice ». *Environmental Practice* 17 (2): 134-44. <https://doi.org/10.1017/S146604661500006X>.
- Walker, Ryan. 2008. « Social Housing and the Role of Aboriginal Organizations in Canadian Cities ». *IRPP Choices* 14 (4): 1-18.
- Wilson, Gary N., Christopher Alcantara, et Thierry Rodon. 2013. « Multilevel Governance in the Inuit Regions of the Territorial and Provincial North ». Dans *Canada: The State of the Federation, 2013: Aboriginal Multilevel Governance*, édité par Martin Papillon et André Juneau, 43-64.
- Wilson, Nicole J. 2014. « Indigenous water governance: Insights from the hydrosocial relations of the Koyukon Athabaskan village of Ruby, Alaska ». *Geoforum* 57: 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.08.005>.
- Wilson, Nicole J, et Jody Inkster. 2018. « Respecting Water: Indigenous Water Governance, Ontologies, and the Politics of Kinship on the Ground ». *Environment and Planning E: Nature and Space* 1 (4): 516-38. <https://doi.org/10.1177/2514848618789378>.
- Yi, Hongtao, Liming Suo, Ruowen Shen, Jiasheng Zhang, Anu Ramaswami, et Richard C. Feiock. 2018. « Regional Governance and Institutional Collective Action for Environmental Sustainability ». *Public Administration Review* 78 (4): 556-66. <https://doi.org/10.1111/puar.12799>.
- Young, Iris Marion. 2000. « Hybrid Democracy: Iroquois Federalism and the Postcolonial Project ». Dans *Political theory and the rights of indigenous peoples*, Cambridge Univ. Press, 237-46. Cambridge: Ivison, Patton et Sanders.
- Young, Robert. 2012. « Introduction: Multilevel Governance and Its Central Research Questions in Canadian Cities ». Dans *Sites of Governance: Multilevel Governance and Policy Making in Canada's Big Cities*, édité par Martin Horak et Robert Young, McGill-Queen's UP, 3-25. Montréal Kingston.

## Annexe

### Annexe 1 – corpus de documents par collaboration

#### *Agricultural Watershed Planning Advisory Committee*

Metherall, Christina. 2019. « Tsolum River Agricultural Watershed Plan: Phase 1 ». *Comox Valley Regional District*. (Consulté mai 2019).  
[https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Projects-Initiatives/tsolum\\_river\\_agricultural\\_watershed\\_plan\\_-\\_phase\\_one\\_report.pdf](https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Projects-Initiatives/tsolum_river_agricultural_watershed_plan_-_phase_one_report.pdf).

#### *Alouette River Ecosystem Partnership*

Ashlie, Cheryl. 2019. « First Nations Partnership for Ecosystem Repair of Alouette River ». Water Canada. (Consulté mai 2019).  
<https://www.watercanada.net/feature/first-nations-partnership-for-ecosystem-repair-of-alouette-river/>.

#### *Bonsall Creek Watershed Management Plan*

Municipality of North Cowichan. 2018. «Bonsall Creek Watershed Management Plan ». (Consulté mai 2019)  
<https://www.northcowichan.ca/EN/main/departments/planning-development/community-planning/bonsall-creek-watershed-management-plan.html>

———. 2016. « Bonsall Creek Watershed Management Plan ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Planning~and~Land~Use/docs/Bonsall%20Creek%20WMP%20-%20FINAL%20PLAN.pdf>.

———. 2015. « Bonsall Creek Watershed Management Plan Advisory Working Group Meeting #3 – Notes ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Planning~and~Land~Use/docs/BonsallCreek%20AWGMeeting3.pdf>

———. 2014. « Bonsall Creek Watershed Management Plan Advisory Working Group Meeting #2 – Notes ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Planning~and~Land~Use/docs/PL260%20-%20AWG%20Meeting%202%20-%20Notes%20\(2014-11-18\).pdf](https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Planning~and~Land~Use/docs/PL260%20-%20AWG%20Meeting%202%20-%20Notes%20(2014-11-18).pdf)

———. 2014. « Bonsall Creek Watershed Management Plan Advisory Working Group (AWG) – Meeting Notes ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Meeting%20Notes\\_2014Jan30.pdf](https://www.northcowichan.ca/assets/Departments/Meeting%20Notes_2014Jan30.pdf)

#### *Coquitlam River Watershed Roundtable*

CivicInfoBC. 2016. « Community Excellence Awards: Coquitlam River Watershed Plan/Collaboration ». (Consulté mai 2019). <https://www.civicinfo.bc.ca/practices-innovations?id=719&type=ss&year=2015>.

Coquitlam River Watershed Roundtable. 2019. [Fiche explicative]. (Consulté mai 2019).

- <https://www.coquitlamriverwatershed.ca/download/spring-2019-backgrounder/?wpdmdl=1743>
- . 2019. « Coquitlam River Watershed Roundtable Core Committee Meeting Notes March ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.coquitlamriverwatershed.ca/download/2019-cc-mtg-notes-march/?wpdmdl=1670>
- . 2019. « Coquitlam River Watershed Roundtable Core Committee Meeting Notes June ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.coquitlamriverwatershed.ca/download/2019-cc-mtg-notes-june/?wpdmdl=1774>

#### *Cowichan Watershed Board*

- Cowichan Watershed Board. 2018. « Pathways and partnerships a framework for collaboration and reconciliation in the Cowichan Watershed ». (Consulté mai 2019). [https://cowichanwatershedboard.ca/wp-content/uploads/2019/04/CWB\\_PathwaysAndPartnerships\\_Final\\_web.pdf](https://cowichanwatershedboard.ca/wp-content/uploads/2019/04/CWB_PathwaysAndPartnerships_Final_web.pdf).
- . 2019. « Home: The Cowichan Watershed Board ». (Consulté mai 2019).  
<https://cowichanwatershedboard.ca/the-cowichan-watershed-board-2/>.

#### *Ecological Restoration Forums*

- City of Pitt Meadow. 2015. « Invitation- Ecological Restoration Forums (Katzie First Nation) ». (Consulté mai 2019).  
[http://pittmeadows.ca.granicus.com/Viewer.php?view\\_id=2&clip\\_id=635&meta\\_id=97240](http://pittmeadows.ca.granicus.com/Viewer.php?view_id=2&clip_id=635&meta_id=97240).
- UBCM. 2018. « Regional Community to Community Forum Program: Status Report 2008-2018 ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.ubcm.ca/assets/Funding~Programs/LGPS/C2C/c2c-2008-2018-status-report.pdf>

#### *Joint Watershed Management Agreement Chapman/Gray Creek watersheds*

- Richter, Brent. 2009. « New totem guards watershed ». *Coast Reporter*. (Consulté mai 2019). <https://www.coastreporter.net/news/local-news/new-totem-guards-watershed-1.1180415>.
- Sunshine Coast Regional District. 2011. « News Release: Sunshine Coast Regional District and the Sechelt Indian Band Renew Joint Watershed Management Agreement ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.scrd.ca/files/File/Administration/News/Watershed%20Agreement.pdf>
- . 2008. « Joint Watershed Management Agreement ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.thescca.ca/index.php?option=com\\_content&view=article&id=71&Itemid=110](https://www.thescca.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=71&Itemid=110).

#### *Memorandum of Understanding between Stz'uminus First Nation and the Town of Ladysmith*

- Ladysmith Chemainus Chronicles. 2013. « Town of Ladysmith and Stz'uminus First

- Nation strengthened ties ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.ladysmithchronicle.com/news/town-of-ladysmith-and-stzuminus-first-nation-strengthened-ties-top-stories-of-2012/>
- Town of Ladysmith. 2019. « Partnerships: Stz'uminus First Nation ». (Consulté mai 2019). <https://www.ladysmith.ca/discover-ladysmith/partnerships>.
- UBCM. 2019. « Pathways to Collaboration: Stz'uminus First Nation - Town of Ladysmith ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.ubcm.ca/assets/Resolutions~and~Policy/Policy/Ladysmith\\_Stzuminus\\_20190909.pdf](https://www.ubcm.ca/assets/Resolutions~and~Policy/Policy/Ladysmith_Stzuminus_20190909.pdf).
- . 2015. « Naut' sa mawt Steering Committee: Terms of Reference - 2015 ». (Consulté mai 2019). [https://www.ladysmith.ca/docs/agreements/2015-09-02-signed-terms-of-reference.pdf?sfvrsn=298ebb02\\_6](https://www.ladysmith.ca/docs/agreements/2015-09-02-signed-terms-of-reference.pdf?sfvrsn=298ebb02_6)

*Memorandum of Understanding Lower Cowichan/Koksilah Rivers Integrated Flood Management*

- City of Duncan. 2014. « 2014-2016 Cowichan River Partners Flood Management Cost Sharing Agreement ». (Consulté mai 2019).  
<https://duncan.civicweb.net/document/40252>
- Cochiwan Valley Regional District. 2010. « Memorandum of Understanding Lower Cowichan/Koksilah Rivers Integrated Flood Management ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.cvrld.bc.ca/DocumentCenter/View/7997/MOU---Cowichan-Koksilah-Flood-Management?bidId=>.
- . 2010. « Regional service committee: Agenda ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.cvrld.bc.ca/Archive/ViewFile/Item/908>

*Mutual Benefit Agreement between Komoks First Nation and Comox Valley Regional District*

- Comox Valley Regional District. 2019. « K'ómoks First Nation ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.comoxvalleyrd.ca/KFN>.
- . 2018. « Mutual Benefit Agreement ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Services/Water/rd\\_18\\_xxx\\_20180928\\_contract\\_komoks\\_first\\_nation\\_mutual\\_benefit\\_agreement.pdf](https://www.comoxvalleyrd.ca/sites/default/files/docs/Services/Water/rd_18_xxx_20180928_contract_komoks_first_nation_mutual_benefit_agreement.pdf)
- Landreville, Troy. 2018. « K'ómoks First Nation, CVRD sign historic water agreement ». *My Comox Valley Now*. (Consulté mai 2019).  
<https://www.mycomoxvalleynow.com/42319/komoks-first-nation-cvrld-sign-historic-water-agreement/>.

*Nechako Watershed Roundtable*

- Fraser Basin Council. 2017. « Nechako Watershed Roundtable (NWR) & Core Committee Terms of Reference ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/UFR/nwr\\_tor\\_oct\\_2017.pdf](https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/UFR/nwr_tor_oct_2017.pdf).

*Okanagan Basin Water Board*

- OBWB. 2019. « Meet the Board ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.obwb.ca/board-of-directors/>
- . 2019. « One Valley One Water: 2019 Annual Report ». (Consulté mai 2019).

[https://www.obwb.ca/newsite/wp-content/uploads/2019\\_obwb\\_annual\\_report.pdf](https://www.obwb.ca/newsite/wp-content/uploads/2019_obwb_annual_report.pdf)  
 ———. 2019. « Agendas, Minutes & Board Reports ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.obwb.ca/board-of-directors/agendas-minutes-board-reports/>

#### *Penticton Creek Restoration Initiative*

City of Penticton. 2017. « Master Plan: Penticton Creek Restoration ». (Consulté mai 2019). <https://www.penticton.ca/assets/City~Hall/Master~Plans/2017-12-11-PCRI%20Master%20Plan%20Final%20Report.pdf>  
 ———. 2015. « Penticton Creek restoration ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.penticton.ca/EN/meta/city-news/news-archives/2015\\_Archives/penticton-creek-restoration.html](https://www.penticton.ca/EN/meta/city-news/news-archives/2015_Archives/penticton-creek-restoration.html)

#### *Port Alberni Waterfront North Study*

« Port Alberni Waterfront North Study Final Report ». 2014. (Consulté mai 2019).  
[https://www.portalberni.ca/sites/default/files/doc\\_library/Waterfront%20North%20Study%202014%2010%2017-Final%20Report.pdf](https://www.portalberni.ca/sites/default/files/doc_library/Waterfront%20North%20Study%202014%2010%2017-Final%20Report.pdf)

#### *Restoration of Kus-kus-sum*

City of Courtenay. 2018. « K'omoks First Nation, Courtenay and Project Watershed Make History for Greener Planet ». (Consulté mai 2019).  
<https://www.courtenay.ca/EN/meta/news/news-archives/2018-archives/k-omoks-first-nation-courtenay-and-project-watershed-make-history-for-greener-planet.html>.

#### *Shuswap Watershed Council*

Fraser Basin Council. 2019. « Shuswap Watershed Council : Terms of Reference v.5 ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/TR\\_SWC/swc\\_tor\\_v5\\_march\\_23\\_2019.pdf](https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/TR_SWC/swc_tor_v5_march_23_2019.pdf)  
 ———. 2019. « Shuswap Watershed Council Meetings ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.fraserbasin.bc.ca/SWC\\_Meetings.html](https://www.fraserbasin.bc.ca/SWC_Meetings.html)  
 ———. 2017. «What Is the Shuswap Watershed Council? ». (Consulté mai 2019).  
[https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/TR\\_SWC/swc\\_overview\\_sept\\_2017.pdf](https://www.fraserbasin.bc.ca/Library/TR_SWC/swc_overview_sept_2017.pdf)

#### *Shuswap River Watershed Sustainability Plan*

Regional District of North Okanagan. 2019. « Shuswap River Watershed Sustainability Plan ». (Consulté mai 2019). <http://www.rdno.ca/index.php/services/planning-building/planning-projects/shuswap-river-watershed-sustainability-plan>  
 ———. 2014. « Shuswap River Watershed Sustainability Plan ». (Consulté mai 2019).  
[http://www.rdno.ca/docs/141114\\_SRWSP\\_FinalFormat.pdf](http://www.rdno.ca/docs/141114_SRWSP_FinalFormat.pdf).